

Diagnostic du patrimoine de la vallée d'Abondance

Histoire de la vallée

Volume 3



Illustration de couverture:

Sabaudia Ducatus [avant 1631]
Collection bibliothèques municipales de Chambéry
Cliché : E. Beccaro

**Communauté de communes
pays d'Évian
vallée d'Abondance**

Pays d'art et d'histoire

**Diagnostic du patrimoine
de la vallée d'Abondance**

Volume 3

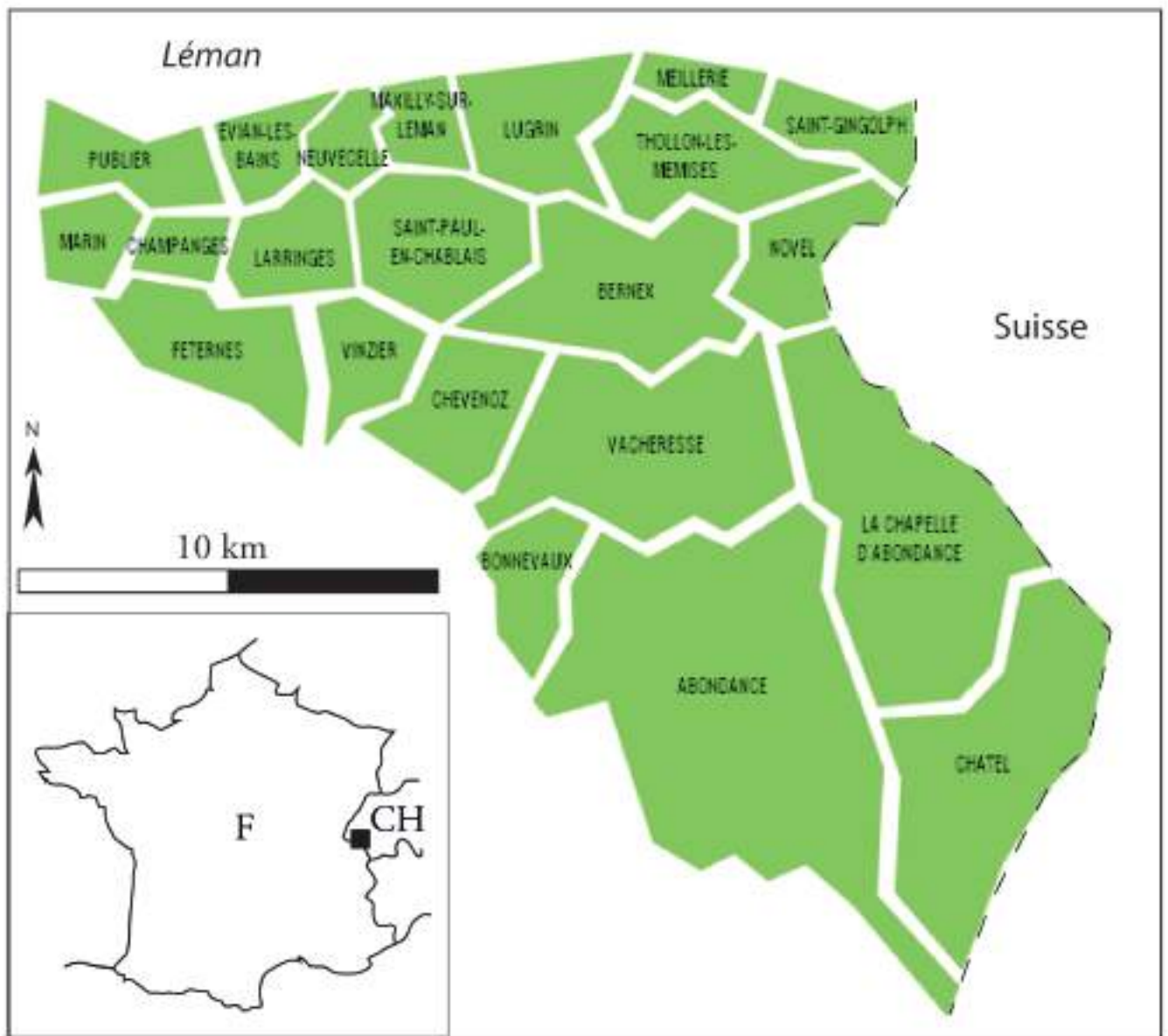
**Sébastien Lamouille
Novembre 2018**

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : LE PAYS D'ABONDANCE : UNE VALLÉE DE MOYENNE MONTAGNE		10
1.	UNE ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE AU CŒUR DU HAUT-CHABLAIS	10
2.	LE PAYS D'ABONDANCE	10
	2.1. <i>La vallée d'Abondance : un territoire de montagne</i>	11
	2.2. <i>Six communes : un territoire</i>	12
3.	UNE POPULATION RURALE ET DYNAMIQUE	12
4.	UNE ÉCONOMIE AGROPASTORALE ET TOURISTIQUE	14
	4.1. <i>Une unité économique contrastée</i>	14
	4.2. <i>La prédominance des sports d'hiver et du tourisme</i>	14
	4.3. <i>La production fromagère</i>	15
	4.4. <i>La recherche d'une diversification</i>	16
DEUXIÈME PARTIE : HISTOIRE D'UNE VALLÉE DE MONTAGNE		17
1.	UNE VALLÉE AU CŒUR DE LA SAVOIE	17
2.	LA FONDATION DE L'ABBAYE D'ABONDANCE	18
3.	LE DÉCLIN PROGRESSIF DE L'ABBAYE D'ABONDANCE	19
4.	LE XVIII ^E SIÈCLE ET LA FERMETURE DE L'ABBAYE D'ABONDANCE	21
5.	UNE ÉPOQUE CONTEMPORAINE ENTRE ÉCONOMIE AGROPASTORALE ET TOURISME	22
TROISIÈME PARTIE : LES RESSOURCES PATRIMONIALES		25
1.	LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE NATUREL	25
2.	LE PATRIMOINE RELIGIEUX OMNIPRÉSENT	28
	2.1. <i>L'abbaye d'Abondance</i>	28
	2.2. <i>Les églises paroissiales</i>	29
	2.3. <i>Les chapelles</i>	31
	2.4. <i>Les oratoires et les croix</i>	32
3.	L'ARCHITECTURE	32
	3.1. <i>L'architecture rurale : fermes, greniers et chalets d'alpages</i>	33
	3.2. <i>Les autres éléments du patrimoine rural : moulins et fours à pain</i>	35
	3.3. <i>L'architecture des stations-villages : de la maison traditionnelle à la résidence</i>	36
4.	DEUX ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE AGRICOLE : LA RACE ABONDANCE ET LE FROMAGE	37
	4.1. <i>La race bovine Abondance</i>	37
	4.2. <i>Le fromage Abondance : emblème de la production fromagère</i>	38
5.	ARTISANATS DE LA VALLÉE, TRADITIONS ET SAVOIR-FAIRE SÉCULIERS	39
	5.1. <i>La « culture » du bois</i>	39
	5.2. <i>Les scieries et menuiseries locales</i>	40
	5.3. <i>Les colombes en bois de la vallée d'Abondance</i>	41

5.4. <i>Les ardoisières de Châtel</i>	42
5.5. <i>L'énergie hydraulique</i>	42

CONCLUSION	44
-------------------	----



Localisation de la vallée d'Abondance et des communes composant la communauté de communes pays d'Évian vallée d'Abondance.
DAO: S. Bochaton

INTRODUCTION

Pour s'intéresser à l'histoire de la vallée d'Abondance, il faut au préalable se pencher sur l'histoire de la Savoie. Une fois cette étape franchie, il faut s'attacher à connaître celle de l'abbaye Notre-Dame d'Abondance. En effet, l'impact de l'abbaye d'Abondance et du pouvoir politique des États de Savoie commandèrent pendant longtemps aux destinées de la vallée (jusqu'au XVIII^e siècle pour la première et au XIX^e siècle pour le second). Ces deux influences permettent d'appréhender le territoire en le replaçant dans un contexte plus large et d'en comprendre les évolutions.

Les écrits sur l'histoire de ce territoire sont rares. Il y eu bien quelques travaux d'érudits à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle qui ont été consacrés à l'abbaye d'Abondance. Dans les années 1980 et 1990, deux ouvrages font référence : *Habundantia : la vie au val d'Abondance à travers le temps*¹ de Georges Baud et Claude Châtelain et *Bonnevaux, Vacheresse, Chevenoz : au fil du temps...*², ouvrage collectif placé sous la direction de Claude Châtelain. En 2003, Bruno Gillet propose un ouvrage consacré à l'ensemble de la vallée, une première. *Vallée d'Abondance, vie et gens d'ici*³ présente la vallée sous ses différentes facettes et témoigne ainsi de la vie et des traditions du territoire. Cet ouvrage de qualité s'intéresse toutefois assez peu à l'histoire de la vallée. Ainsi, cette lacune est-elle persistante. Y pallier n'est pas l'objectif du présent projet qui s'inscrit dans un cadre plus large de diagnostic du patrimoine entrepris par la communauté de communes pays d'Évian – vallée d'Abondance sur l'ensemble de son territoire, en vue d'étendre le label Pays d'art et d'histoire, obtenu en 2003 pour les six communes de la vallée, aux seize communes du pays d'Évian.

Ainsi, ce document ne se veut pas exhaustif, il retrace relativement brièvement l'histoire de la vallée d'Abondance afin d'en donner les clefs qui permettent de comprendre l'héritage que cette histoire a laissé aujourd'hui à ses habitants. Il reprend en partie les travaux réalisés au début des années 2000 dans le cadre de la candidature soutenue par les communes auprès du ministère de la Culture pour l'obtention du label Pays d'art et d'histoire. Des corrections, des modifications et des mises à jour ont été apportées afin de donner un aperçu objectif et réaliste du territoire en 2018.

En quoi l'histoire de la vallée d'Abondance a-t-elle laissé son empreinte dans la culture locale et son patrimoine ?

Tout d'abord, nous dresserons un tableau de la vallée d'Abondance aujourd'hui, puis nous retracerons l'évolution de ce territoire depuis la Préhistoire, avant de présenter les ressources patrimoniales présentes qui témoignent de cette histoire.

1 Ouvrage cité.

2 *Idem.*

3 *Id.*

PREMIÈRE PARTIE : LE PAYS D'ABONDANCE : UNE VALLÉE DE MOYENNE MONTAGNE

1. UNE ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE AU CŒUR DU HAUT-CHABLAIS

La vallée d'Abondance appartient à la partie orientale du massif préalpin du Chablais. Le Chablais est le premier chaînon des Préalpes entre le lac Léman et le massif du Mont-Blanc dont la zone montagneuse (appelée Haut-Chablais) est le domaine des forêts et des alpages. Ce massif s'est formé au cours de l'ère tertiaire, période pendant laquelle le soulèvement des chaînes alpines a engendré des phénomènes de décollement, de glissement et de plissement de la couche sédimentaire ; la partie calcaire de celle-ci recouvrant des terrains mollassiques sédimentaires. Les glaciations du Quaternaire ont marqué la morphologie générale des massifs et particulièrement la vallée d'Abondance, constituée de plaines alluviales de largeurs irrégulières, de lacs, de cirques (Bise) et de dépôts de moraine (vallon de Pertuis).

Le Chablais présente un relief complexe dû à l'activité des glaciers conjuguée à sa position avancée, en amont des massifs préalpins qui l'exposent aux vents de la vallée du Rhône. L'altitude y est relativement modérée : le mont de Grange culmine à 2 433 m d'altitude, cependant les reliefs calcaires peuvent s'élever abruptement en falaise. Les vallées présentent des profils divers : largement évasées dans la plaine alluviale de Vacheresse et resserrées aux verrous des Portes et de Sous-le-Pas.

2. LE PAYS D'ABONDANCE

La vallée d'Abondance est un territoire bien délimité dont il est nécessaire de comprendre la cohérence et les ressorts pour l'appréhender de la meilleure façon.

Les six communes, Chevenoz, Vacheresse, Bonnevaux, Abondance, La Chapelle d'Abondance et Châtel, appartiennent à un même ensemble géographique et paysager, historique et topographique. Malgré tout, il existe une différence entre les trois communes du bas de la vallée (Chevenoz, Vacheresse et Bonnevaux) et celles du haut de la vallée (Abondance, La Chapelle d'Abondance et Châtel) en termes d'équipements, de situation géographique et topographique.

L'opposition entre les deux parties de la vallée d'Abondance, de part et d'autre du verrou des Portes, se manifeste également dans l'économie et dans la vie publique : les communes occidentales se tournent naturellement vers Thonon-les-Bains et Évian-les-Bains. Les communes orientales quant à elles ont toujours été en lien très étroit avec la Suisse voisine.

Les éléments d'unité de la vallée demeurent pourtant forts et nombreux ; ils se déclinent de la façon suivante :

- **Une unité géographique** : la vallée d'Abondance est traversée par la Dranse qui prend sa source sur les hauteurs de Châtel pour se jeter dans le lac Léman. Située en moyenne montagne, la vallée bénéficie d'un climat froid qui n'est pas sans influencer les étages de végétation ;
- **Une unité territoriale** : une voie de circulation unique suit la vallée de la Dranse pour arriver en Suisse, au Pas de Morgins ;
- **Une unité paysagère** : l'omniprésence de la forêt est scandée par des replats et des vallons

humanisés, reflétant la permanence des activités agricoles ;

- **Une unité historique et culturelle** : l'abbaye d'Abondance par son rayonnement spirituel et temporel a marqué fortement l'histoire et la culture locales.

Cet ensemble d'éléments constitutifs de la vallée d'Abondance crée un territoire à part entière résolument et intimement lié à la montagne.

2.1. La vallée d'Abondance : un territoire de montagne

La vallée d'Abondance est un **territoire montagnard** d'une superficie totale de 17 826 hectares, frontalier avec la Suisse, situé à 27 km de Thonon-les-Bains, sur la route des Grandes Alpes, et d'Évian-les-Bains et à 40 km d'Avoriaz et de Morzine. Jusqu'en 1890, l'absence de route carrossable par les gorges de la Dranse vers le lac Léman a été un élément d'isolement pour la vallée ; cependant, cette dernière a toujours été ouverte vers le canton du Valais (Suisse). Elle a ainsi conservé sa vie pastorale et des témoins de son passé qui perdurent à l'heure actuelle.

De nombreux **cols** permettent la communication vers l'extérieur de la vallée. Le Pas de Morgins (1 371 m) assure le passage vers la Suisse et la vallée de Champéry. Les cols de Bassachaux (1 778 m), de Tavaneuse (1 997 m) et du Corbier (1 237 m) communiquent avec la vallée d'Aulps où s'élèvent les vestiges d'une abbaye cistercienne. Les cols d'Ugeon (1 964 m), de Vernaz (1 815 m) et de Recon (1 733 m) assurent la liaison vers les villages de Vouvry et de Vionnaz en Suisse. Les cols agrandissent l'hiver l'ensemble du domaine skiable par les liaisons de sports d'hiver.

La Dranse d'Abondance, au tracé sinueux, prend sa source à la Pointe de Chèsery et traverse la vallée d'est en ouest. De nombreux torrents affluent au fond de la vallée. Le versant droit est arrosé par les ruisseaux de la Panthiaz, d'Arvouin et de Chevenne, de Taverole, l'Eau Noire, le Nant de Darbon et le versant gauche par le Malève, les Nants de la Joux Verte et d'Ouzon. Ces multiples affluents sont alimentés par des lacs naturels.

La vallée d'Abondance abrite six **lacs** principaux. Quatre lacs naturels : le lac de Fontaine (1 356 m), le lac d'Arvouin (1 700 m), le lac de Tavaneuse (1 806 m), le lac de Darbon (1 813 m). Deux lacs artificiels : le lac des Plagnes (1 181 m), au sud de la vallée de Charmy l'Adroit et le lac de Vonnes (1 242 m) en aval du Pas de Morgins. L'hydrographie y est donc importante et abondante. Le climat de type montagnard : froid sec et neige en hiver, fraîcheur et humidité en été favorise une végétation étagée. Les versants jusqu'à mi-pente se couvrent de terrains cultivables et de prairies. La limite supérieure moyenne de la forêt, située à environ 1 800 m d'altitude, est composée à 90% d'épicéas. Au-delà, s'étagent les alpages de « haute montagne ».

La forêt est composée en majorité de **résineux** : épicéas sur les pentes ensoleillées (l'Endroit ou adroit), sapins sur les pentes ombragées (l'Envers ou ubac) et quelques rares mélèzes. Les **feuillus**, principalement des hêtres, sont très présents sur les communes à l'altitude peu élevée de Chevenoz, Vacheresse, Bonnevaux et partiellement d'Abondance.

2.2. Six communes : un territoire

Les six communes sont situées le long de la vallée d'ouest en est :

Les trois communes « occidentales » occupent une situation privilégiée à mi-distance entre le lac Léman et les stations de montagne voisines :

- **Chevenoz** (800 m), dont l'ancien chef-lieu se situait au Plan de Chevenoz, est en limite de ravin. Elle marque le départ de la vallée.
- **Vacheresse** (830 m) se trouve en lisière de forêt.
- **Bonnevaux** (911 m), en retrait et en surplomb du lit de la rivière, est construite au bord du ruisseau de la Joux Verte.

Localisées au pied du mont de Grange, les trois autres communes sont des stations-villages, présentant une image différente.

- **Abondance** (920 m) est groupé au confluent des vallées de la Dranse et de Charmy, où le torrent du Malève a édifié un très large cône. L'abbaye et la partie ancienne du village reposent sur une moraine accolée au Mont Jorat.
- **La Chapelle d'Abondance** (1 021 m) s'étire sur la rive droite de la Dranse sur le cône de déjection formé par le torrent de Chevenne. Elle est formée de la réunion de plusieurs hameaux.
- **Châtel** (1 183 m), le dernier village avant la frontière suisse, a vu sa physionomie profondément modifiée par le développement rapide des sports d'hiver.

Ces villages et hameaux ont été établis à l'intérieur d'une zone restreinte et peu propice à l'exploitation agricole, pour libérer l'espace cultivable. C'est le cas de certains groupements de vallées comme Ecotex, Plan de Chevenoz, le Fion, de groupements d'alpage comme Bise et Ubine et des chefs-lieux de communes. Cette dispersion de l'habitat a également été favorisée par l'augmentation de la population, le défrichement de la montagne et la présence de nombreuses sources.

Un système agropastoral s'est développé grâce à un relief à échelle humaine conjugué à des conditions climatiques favorables. Ces facteurs expliquent l'installation très tôt de l'homme dans la vallée, engendrant une exploitation concertée et maximale des alpages, des prairies et des champs.

Au-delà de la géographie physique, la géographie humaine et l'histoire du peuplement de la vallée sont également à prendre en compte.

3. UNE POPULATION RURALE ET DYNAMIQUE

La vallée d'Abondance regroupe **près de 5 200 habitants**. La répartition de la population sur l'ensemble du territoire est inégale : la partie orientale est la plus peuplée (Abondance et Châtel comptent respectivement 1 480 et 1 242 habitants) et la plus petite commune est Bonnevaux avec 272 habitants. Cette population, rurale et agricole, a depuis toujours vécu au rythme des saisons et des alpages mais également au rythme des migrations et de l'émigration.

Les migrations ont toujours été présentes. Saisonnières (travaux des champs et de la vigne) et massives vers le Valais suisse, au XIX^e siècle et jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, elles permettaient aux savoyards d'aller travailler de l'autre côté de la frontière et ainsi de rapporter de l'argent vers leur village d'origine. Cette migration se tournait également vers la Suisse allemande, les pays rhénans, des territoires connus grâce à des liens politiques qui existaient entre la Savoie et les

pays d'Outre-Rhin. Les Savoyards se retrouvaient ainsi à Genève, Fribourg, Berne et Augsbourg.

Une **émigration** importante et organisée en direction de l'Argentine a marqué la vallée d'Abondance au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Une agence de recrutement suisse installée à Monthey favorisait le départ d'habitants en quête d'une nouvelle vie. Des liens forts existent encore entre les habitants de la vallée d'Abondance et les descendants des premiers émigrants installés en Argentine, grâce à l'association « Savoie-Argentine », fondée en 1989 par Georges Baud, ancien curé d'Abondance. Les premiers contacts ont été renoués grâce à la correspondance de Rosa Maxit installée en Argentine, avec Bernard Maxit, actuel maire de La Chapelle d'Abondance ; un voyage organisé en 1983 a permis les retrouvailles familiales.

Depuis le milieu du XX^e siècle, le développement du tourisme a entraîné la modification de la vallée et le comportement de ses habitants. Ils se sont résolument tournés vers de nouvelles activités, liées aux sports d'hiver. Ainsi, un grand nombre de familles associent une **double activité**, liant tourisme et élevage, entre modernité et maintien des traditions agropastorales. De nos jours, on note l'attrait de la vallée auprès des habitants d'autres régions françaises, notamment les bretons, et d'européens venus d'Angleterre et des Pays-Bas principalement.

Évolution démographique en vallée d'Abondance⁴

Communes	Recensement 1982	Recensement 1990	Recensement 1999	Recensement 2015
Chevenoz	359	425	502	582
Vacheresse	523	533	606	807
Bonnevaux	209	254	240	265
Abondance	1 152	1 251	1 294	1 377
La Chapelle d'Abondance	552	727	719	886
Châtel	1 024	1 255	1 190	1 224
Total	3 819	4 445	4 551	5 141

La vallée d'Abondance regroupe **près de 5 200 habitants permanents** répartis dans les six communes en bordure de Dranse. La répartition sur l'ensemble du territoire est cependant inégale puisque les communes du haut sont les plus peuplées (67%). Bien que la population totale ait augmenté de près de 13% en 16 ans (1999/2015), on constate des disparités dans l'intensité de cette évolution. Les communes de Bonnevaux, Chevenoz et Vacheresse connaissent une plus importante augmentation de population en raison de leur situation à mi-chemin entre le Léman et les stations de sports d'hiver, tous deux pourvoyeur d'emplois, elles exercent ainsi une forte attractivité due à une pression foncière moins importante. Les communes de Châtel et La Chapelle d'Abondance, qui ont connu un léger déclin démographique durant les années 1990, connaissent en ce début de XXI^e siècle, un retour à la croissance démographique. Abondance, commune la plus peuplée de la vallée, connaît une croissance démographique constante.

4 Chiffres de l'I.N.S.E.E. (Institut national de la statistique et des études économiques).

4. UNE ÉCONOMIE AGROPASTORALE ET TOURISTIQUE

4.1. *Une unité économique contrastée*

Les communes disposent d'une manière plus ou moins perceptible d'une même économie agropastorale qui laisse transparaître des us et coutumes que les évolutions (équipements, normes de fabrication) atténuent sans pour autant les effacer. L'élevage reste l'élément économique agricole traditionnel fort de la vallée et imprime des pratiques durables. La production de lait et de fromage poursuit une tradition accentuée par l'aspect pittoresque de l'alpage.

Cette unité territoriale est évidemment plus perceptible l'été lorsque les domaines skiables s'effacent devant les alpages et leurs constructions.

Les particularités de la vallée d'Abondance, au regard des autres vallées de Haute-Savoie, sont perceptibles d'emblée puisque ce qui s'offre est un ensemble de montagnes qui se conjugue sous les formes classiques de pâturages d'alpage, vaches et chalets. Les différentes orientations économiques des six communes de la vallée engendrent des déséquilibres et donc des richesses différentes.

4.2. *La prédominance des sports d'hiver et du tourisme*

Les trois communes « orientales » (Abondance, La Chapelle d'Abondance et Châtel) sont des **stations de sports d'hiver de moyenne montagne**, des villages qui ont développé leurs équipements à partir des années 1960. La population est ainsi partiellement occupée par l'accueil touristique, de l'hébergement aux remontées mécaniques.

- Châtel offre une position déterminante puisque située en haut de la vallée, la mieux équipée en structures d'accueil et sportives et la présence d'un équipement culturel, la Vieille Douane.
- Abondance regroupe l'ensemble des services administratifs de la vallée (collège d'enseignement général, perception...) et abrite l'abbaye, l'élément phare du patrimoine historique et religieux de la vallée. Elle attire également les projets communs comme la coopérative d'affinage et la Maison du Fromage Abondance.
- La Chapelle d'Abondance s'étire le long de la Dranse à l'endroit le plus large de la vallée « la plaine ». Elle possède un patrimoine naturel exceptionnel qui fait l'objet de diverses protections réglementaires.

Dans ce contexte géographique et climatique, le ski s'est développé au-delà des frontières avec la Suisse pour constituer le domaine des Portes du Soleil qui additionne 650 kilomètres de pistes balisées et 196 remontées mécaniques. Sept domaines skiables en vallée d'Abondance offrent une grande diversité sur trois stations complémentaires bien que Châtel occupe une place dominante. Il s'agit du domaine skiable de l'Essert à Abondance, des domaines de Braitaz et du Crêt-béni à La Chapelle d'Abondance, de Super-Châtel, Barbossine, le Linga-Pré-la-Joux à Châtel. Pour pallier au défaut d'enneigement, celui-ci devenant de plus en plus aléatoire voire incertain, les communes s'orientent progressivement vers une diversification des activités.

Le ski nordique s'est surtout développé à La Chapelle d'Abondance. Cette activité est due à la configuration de la vallée qui s'étend en plaine favorisant un domaine damé payant de qualité. Les promenades en raquettes ou à pied sont encore peu développées mais de plus en plus de vacanciers se tournent vers ces pratiques.



Fig. 1- Sports d'hiver (photo : Anthony Thiebaut).

Positionnées entre le plateau de Gavot et Abondance, les trois communes « occidentales » possèdent une économie liée en grande partie à l'élevage, à l'**exploitation des forêts** et plus ponctuellement au **tourisme**, plutôt à destination estivale.

La vallée met de plus en plus l'accent sur le tourisme quatre saisons, qui semble une des composantes les plus prometteuses de son développement économique :

- tourisme d'été, avec l'ouverture de chemins de randonnées, les randonnées avec accompagnateur, la vente des produits régionaux.
- tourisme d'hiver sur les domaines skiables à Abondance, La Chapelle d'Abondance et Châtel.

4.3. La production fromagère

Riche d'une **agriculture** très présente qui constitue à la fois un patrimoine vivant et un savoir-faire, la vallée compte une soixantaine d'exploitations agricoles et une centaine d'alpages en activité ; certains agriculteurs proposent aujourd'hui aux vacanciers de déguster des produits locaux tels que le fromage Abondance, la confiture de lait, les charcuteries, etc. Les restaurateurs en sont les promoteurs à travers des recettes originales (matafan, berthoud⁵, poêlée d'Abondance...)

De juin à septembre, le troupeau se déplace dans les **alpages** de chalet en chalet pour se nourrir d'une herbe riche en graminées et en fleurs alpestres. Chaque remue suppose un déménagement du matériel et des hommes. Le fromage se fabrique dans les chalets d'alpage ou en fruitière.

Différentes sortes de fromages de Savoie sont produites dans la vallée d'Abondance :

- le **fromage Abondance AOP** est une pâte demi-cuite, pressée et affinée en cave ;
- le **Vacherin de la vallée d'Abondance** est fabriqué pendant les mois d'hiver à partir du lait entier de vache, sa pâte est maintenue dans un cercle d'épicéa ou de sapin ;

5 Le berthoud est un plat à base de fromage Abondance.

- le **Reblochon de Savoie AOP** est un fromage affiné, à caillé découpé, brassé et pressé, et à croûte lavée ;
- la **Tomme de Savoie IGP** est un fromage au lait cru de vache à pâte pressée non cuite ;
- la **Raclette de Savoie IGP**, fromage au lait cru de vache à pâte pressée non-cuite ;
- le **Sérac**, le « fromage des pauvres », est fabriqué à partir du petit lait (vaches, chèvres ou brebis) ;
- divers **fromages de chèvres ou de brebis** : fromages frais, tommes, etc.

Au XV^e siècle, le fromage de la vallée d'Abondance était déjà réputé à la cour des papes d'Avignon. Le commerce de ces produits laitiers s'effectuait principalement avec le Valais suisse. Le 23 mars 1990, le fromage Abondance a obtenu l'A.O.C.⁶. Une réflexion commune des producteurs de fromage s'est développée dans la vallée. La création d'une cave d'affinage permettant de gérer le stock de fromage produit est ainsi le résultat d'un groupement de producteurs.

4.4. *La recherche d'une diversification*

La **forêt** est indissociable de l'agriculture et de l'élevage. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'homme n'a eu de cesse de défricher les pentes accessibles et ensoleillées, la limite de la forêt étant ainsi sans cesse repoussée. Elle occupe actuellement les reliefs escarpés et les versants non exposés au soleil. L'exploitation du bois a entraîné l'installation de scieries, principalement sur les bords de la Dranse et des cours d'eau tels que Chevenne à La Chapelle d'Abondance ou Charmy à Abondance.

Le **bois** était traditionnellement employé comme matériau de construction ou comme combustible. Son utilisation individuelle est presque tombée en désuétude, et les forêts privées sont sous-exploitées. En revanche, les forêts communales fournissent encore une part non négligeable des revenus municipaux.

Les textes conservent le souvenir des tentatives de diversification de l'économie. A côté des **carrières de pierres locales** encore exploitées de nos jours, des **mines de charbon** ont été ouvertes à La Chapelle d'Abondance, dans la montagne de Toper, entre 1825 et 1855, et à Darbon sur la commune de Bonnevaux au milieu du XIX^e siècle. Les **sources d'eau minérale** de Très-les-Pierres à Châtel ont été mises en valeur à la fin du siècle ; une source sulfureuse à l'Essert (Abondance) a fonctionné de 1860 à 1940. L'école de tissage de la soie, ouverte à Vacheresse pour fournir du travail aux jeunes filles, n'a duré que neuf ans, de 1872 à 1881. Seule l'exploitation des **ardoisières** de Châtel s'est maintenue durant tout le XX^e siècle, jusqu'à l'effondrement des galeries en 1986.

⁶ A.O.C. : Appellation d'origine contrôlée. Depuis mai 2009, le label européen AOP : Appellation d'origine protégée, remplace le label AOC qui reste toutefois un pré requis indispensable à l'attribution du sigle européen.



Fig. 2- Forêt d'épicéa.

DEUXIÈME PARTIE : HISTOIRE D'UNE VALLÉE DE MONTAGNE

1. UNE VALLÉE AU CŒUR DE LA SAVOIE

Le passé de la vallée d'Abondance est archéologiquement peu connu. On sait que dès 4 000 avant J-C, les populations se fixent sur le territoire savoyard. Une brillante **civilisation du bronze** se développe au bord des lacs de Savoie et de Suisse et la tribu celtique des allobroges s'installe dans l'avant-pays vers 300 avant J-C. Les **romains** soumettent le pays en 121 avant J-C et fondent en particulier Axima (Aime) comme capitale des Alpes Grées (15 av. J-C) et occupent *Geneva* (Genève) en 58 avant J-C. Il n'y a aucune trace archéologique de la présence probable de Ligures, Celtes ou Burgondes dans la vallée d'Abondance.

De même, le **Haut Moyen-âge** demeure une période obscure pour la vallée. L'apparition du christianisme dans les vallées de Savoie au IV^e siècle constitue un fait majeur. Le royaume Burgonde disparaît sous l'attaque des Francs. La période mérovingienne demeure une période très instable pour la Savoie. Au IX^e siècle, cette dernière est intégrée au royaume de Bourgogne, dirigé par Lothaire, suite au traité de Verdun (843) qui partage le pays en trois entités. Ce territoire est marqué au X^e siècle par l'émergence de la féodalité et par Humbert aux Blanches Mains, premier prince connu de la dynastie de la Maison de Savoie qu'il fonde en 1003. Au XI^e siècle, les comtes jouent de la rivalité entre le Saint Empire Germanique et la Papauté, dans le but d'unifier un maximum de terres, sans avoir d'enclaves. Amédée III, premier comte de Savoie (1095-1148), soutient la création d'abbayes dont celle d'Abondance. La puissance des États de Savoie est assurée tout au long des XIV^e et XV^e siècles avec les règnes d'Amédée VI (1343-1383), Amédée VII (1383-1391), Amédée VIII (1391-1440).

L'histoire des États de Savoie est liée à celle de cette Maison dont les comtes, puis les ducs à partir de 1416, s'attachent à conserver l'indépendance face aux grandes puissances environnantes que sont le Saint Empire Germanique, les royaumes de France et d'Espagne. Ce territoire s'étend de Neuchâtel à Nice et de la Saône au Pô, sur les deux versants des Alpes. La Maison de Savoie est alors une puissance sur l'échiquier politique.

Du XV^e au XIX^e siècle, la vallée d'Abondance suit l'histoire de la Savoie.

2. UNE HISTOIRE LOCALE LIÉE À LA FONDATION DE L'ABBAYE D'ABONDANCE

Dès le X^e siècle, la vallée d'Abondance dépend de l'**abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune en Suisse** qui a été fondée en 515 par Sigismond, roi des Burgondes, et placée sous la protection d'Humbert aux Blanches Mains. Le territoire de la vallée relève alors des seigneurs de Féternes qui en sont, de 980 à 1208, les *contrôleurs temporels*. Des chanoines s'établissent à Abondance avec l'accord des seigneurs de Féternes autour de 1100. Cette période marque le début de l'influence de l'abbaye sur toute la vallée et au-delà de ses frontières naturelles. Un quart de siècle plus tard, en 1108, l'abbaye d'Agaune, avec l'approbation de Guy de Féternes leur cède l'église Sainte-Marie d'Abondance et la vallée qui en dépend. Cette donation englobe l'ensemble des terres limitées à l'est par le col de Morgins, au nord et au sud par la ligne de partage des eaux (cols de Bassachaux et de Tavaneuse) et à l'ouest au lieu-dit les Portes (le Pas d'Abondance). Cependant la population en place dans la vallée demeure libre, situation exceptionnelle au Moyen Âge qui a forgé les mentalités.

En 1139, le **prieuré d'Abondance** est élevé à la dignité d'abbaye de l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin. Le temporel des religieux dépasse dès cette époque les limites de la vallée. L'abbaye prend en effet de l'importance dans la vallée et la région, un traité de confraternité unit l'abbaye d'Abondance à celle de saint-Maurice-d'Agaune en 1156. Abondance fonde deux filles, Sixt et Entremont, entre 1140 et 1150. A cette liste, s'ajoutent l'abbaye de Grandval en 1172, l'abbaye de Gouailles (1207), plus une vingtaine de paroisses (Vacheresse unie à Bonnevaux, Chevenoz liée à Vinzier) et un grand nombre de prieurés.

Dans chacune de ces paroisses, un chanoine chargé du service paroissial se fait représenter par un vicaire à Abondance. Un des religieux fait office de curé et utilise l'église conventuelle pour le service paroissial.



Fig. 3- Charte de donation de 1108 entre l'abbaye d'Agaune et les chanoines d'Abondance (Photo : Archives de l'abbaye de Saint-Maurice).



Fig. 4- Au cœur du village d'Abondance, l'abbaye Notre-Dame
(Photo : Yvan Tisseyre).

Les XII^e et XIII^e siècles marquent l'âge d'or du rayonnement de la « première abbaye du diocèse de Genève », dont chanoines et comtes de Savoie se partagent les droits féodaux. Les religieux y ont droit de banalité sur les moulins et fours à pain, perçoivent des redevances en nature (*hauciege*, fruit de 3 journées de traite du bétail et *albergement*, concession d'une tenure, terre détenue par un seigneur) moyennant le versement de l'*introge* (taxe de mise en possession) et de *cens* (redevance foncière due au seigneur). Ces taxes sont apportées dans des granges assignées par hameau, les dîmeries. De plus, leur est dû l'impôt biennal, voté tous les deux ans, et versé en contrepartie des services religieux rendus et la dîme destinée à l'entretien des églises, à l'aide aux pauvres et aux voyageurs et à la subsistance des prêtres et des clercs.

Des conflits fréquents éclatent entre la population locale et l'abbaye. En 1325, les habitants protestent contre l'abbaye qui s'est emparée des communaux (prés, alpages, forêts), qui assuraient l'homogénéité sociale puisque mis à la disposition de tous. Les hommes de la vallée bénéficient de franchises étendues, mais il n'y a pas de charte écrite. Ils obtiennent la garantie de leurs droits après plusieurs conflits avec l'abbé ou le comte puis duc de Savoie. En 1399, Amédée VIII confirme par écrit les franchises de la vallée et en 1430, il maintient les revenus perçus par l'abbaye mais reconnaît le pouvoir administratif et judiciaire des syndics élus, les consuetudinaires. Il s'agit de représentants de la population avec seul pouvoir judiciaire en matière criminelle. La justice est rendue au Pas d'Abondance, à la limite du territoire seigneurial et hors enceinte. Sur ce lieu est établie la maison de justice entourée de prisons et de plusieurs maisons dont il ne reste plus aucune trace. La procédure judiciaire est l'affaire des officiers de l'abbaye, alors que le jugement délibératoire est du ressort des consuetudinaires. Ce cas de simple justice civile et pénale appartient à l'abbé qui nomme, appointe et révoque le procureur fiscal, le juge et l'avocat, mais aussi le métral (chef de la police locale) et les sergents (gendarmes).

3. LE DÉCLIN PROGRESSIF DE L'ABBAYE D'ABONDANCE

Au début du XV^e siècle, les abbés ne sont plus résidents de l'abbaye, c'est l'époque de la Commende. Les chanoines, privés d'un véritable chef spirituel, relâchent leur discipline et négligent la règle de saint Augustin. En 1476, les valaisans s'emparent du Valais savoyard et n'abandonnent Évian, Thonon et Abondance que contre une forte rançon. **Le déclin des États de Savoie**, qui se répercute en vallée, commence à la fin du règne d'Amédée VIII, en 1434.

Le mouvement de la Réforme initié par Martin Luther en 1517 trouve écho en 1535 chez Jean Calvin. Notamment sous l'impulsion de ce dernier, Genève devient autonome et protestante et son évêque doit s'installer à Annecy. A cause des échecs de la politique du duc de Savoie, Charles III dit le Bon, le **Chablais** est partagé entre les Bernois protestants à l'ouest et les Valaisans catholiques à l'est dès 1536. La diète, qui se tient à Sion (chef-lieu du Valais) le 10 mars 1536, fixe l'administration des zones sous domination valaisanne, le maintien de la foi catholique, le respect des franchises et des coutumes, l'installation de juges acceptés par les communes et le pouvoir valaisan. Les chanoines s'entendent avec les *communiers* pour destituer leur abbé et le font remplacer par le procureur de l'abbaye, Dominique Cielati. En réponse aux théories protestantes, le concile de Trente (1545-1563) diffuse la Réforme catholique.

En 1569, le **Traité de Thonon** fixe les frontières entre le Valais et la Savoie, à laquelle est rattachée la vallée d'Abondance. Les abbés en profitent pour reconquérir leur pouvoir judiciaire en se retranchant derrière le nouveau sénat de Savoie. Les syndics n'ont alors pour tâche que l'administration de chaque paroisse. Le duc Charles-Emmanuel I^{er} demande à l'évêque de Genève une mission pour hâter la conversion du Chablais, dans la zone soumise à l'influence de Berne. **François de Sales**, prévôt du chapitre est délégué. Il commence son œuvre de prédication dans la région de Thonon, dès septembre 1594. En 1599, devenu coadjuteur de l'évêque de Genève, il obtient l'aide du duc de Savoie pour créer un établissement d'enseignement religieux, général et technique : la Sainte-Maison de Thonon et la réforme des congrégations à la discipline relâchée avec l'aide des capucins, missionnaires dans les campagnes.

Dans la vallée et depuis plusieurs années, le nombre de chanoines baisse, contraignant l'abbé Aiazza à demander l'intégration de nouveaux religieux. Un décret pontifical remplace les six chanoines de l'abbaye par les cisterciens réformés de la congrégation des Feuillants, à compter du 28 septembre 1606. Religieux cloîtrés, à la différence des augustiniens, ils font établir une clôture dont il subsiste un portail sur la place située devant l'église. Ils continuent de partager leur église conventuelle avec la population et font dresser un mur de séparation, percé de deux portes pour les processions, à l'avant du transept.



Fig. 5- François de Sales

(détail d'un tableau représentant saint Pierre, saint François de Sales et saint Jean-Baptiste provenant de l'église paroissiale saint Maurice de Bonnevaux – Musée d'art sacré de l'abbaye d'Abondance).

En 1606, François de Sales, devenu prince évêque de Genève, favorise la création de paroisses dans la vallée. L'influence de l'œuvre pastorale de François de Sales favorise la construction de plusieurs chapelles rurales fondées par des personnalités locales. Elevées dans la vallée, elles sont parfois dotées de tableaux à l'effigie du saint : les chapelles Saint-Joseph (1617) et Saint-Michel (1622) à Abondance, Notre-Dame de Compassion (1662) à La Chapelle d'Abondance et Notre-Dame de Vonnes (1656) à Châtel. Au XVII^e siècle, la guerre entre la France et la Maison de Savoie, menée par Charles-Emmanuel I^{er}, provoque des passages de troupes que la population doit héberger et nourrir et des levées répétées d'impôts extraordinaires.

4. LE XVIII^E SIÈCLE ET LA FERMETURE DE L'ABBAYE D'ABONDANCE

Le 6 août 1713, le Traité d'Utrecht apporte la paix en mettant fin à la guerre de Succession d'Espagne. Victor-Amédée II devient roi de Sicile (1713), île qu'il échange contre la Sardaigne en 1718. Cependant, en 1742, la Savoie est impliquée dans la guerre de Succession d'Autriche et subit une occupation difficile des troupes espagnoles. Elle prend fin en 1748, suite au Traité d'Aix-la-Chapelle qui fixe les frontières définitives entre la France et la Savoie. De 1734 à 1759, la paroisse d'Abondance reste sans titulaire à cause des échecs répétés des nouveaux occupants de l'abbaye Notre-Dame sous l'autorité des abbés commendataires et des chicanes avec la population.

A la demande de l'évêque, appuyée par le roi, un **bref du pape Clément XIII**, en date du 9 mai 1761, décide la fermeture de l'abbaye. Les biens de l'abbaye sont dévolus à la paroisse et à la Sainte-Maison de Thonon. Le corps ouest du bâtiment de l'abbaye devient le presbytère, le vestibule est transformé en écurie (actuellement chapelle de la semaine) et de nouvelles entrées sont aménagées dont une ouverture directe du cloître vers l'extérieur (actuel passage couvert). Les fonctions pastorales sont confiées à un curé assisté de deux vicaires.

Dans le même temps et malgré les guerres, de nouvelles mesures législatives sont entreprises par les rois de Sardaigne, Victor-Amédée II, puis Charles-Emmanuel III. En 1723, les Royales Constitutions centralisent le pouvoir administratif confié à des fonctionnaires nommés par le roi : les intendants. Les coutumes séculaires notamment en matière de **droit foncier dans les alpages**, subsistent parallèlement à cette nouvelle législation.

En 1728, le roi demande la levée du cadastre afin de mieux répartir l'assiette des impôts. Elle comprend la superficie de chaque communauté, l'étendue des biens communaux et des propriétés individuelles, les dimensions et la valeur agricole de chaque parcelle, l'extension des types de cultures. Certains biens féodaux et ecclésiastiques mis en évidence bénéficient de l'exemption fiscale. Du cadastre exécuté entre 1728 et 1731 sous Victor-Amédée II, est tirée en 1732, la mappe dessinée au lavis en deux exemplaires⁷. La **mappe sarde** nous permet aujourd'hui de saisir la disposition des villages et hameaux, de connaître la dispersion de l'habitat et de déterminer l'importance des moulins et scieries. Elle dénombre cinq scieries le long de la Dranse, souvent associées à un battoir et à un moulin à grain (comme celle de la Revenette sur l'Eau Noire).

En 1771, Charles-Emmanuel III prescrit le **rachat des droits féodaux**, mais les habitants

7 L'un des exemplaires de la mappe sarde était versé à l'administration et se trouve aujourd'hui déposé aux Archives départementales de Haute-Savoie, tandis que le second restait dans chaque commune, d'où il a généralement disparu.



Fig. 6- Extrait de la carte sarde de Chevenoz, hameau du Fion.
(Photo : Archives départementales de Haute-Savoie).

contestent. Leur liberté et indépendance déjà acquises, ils se refusent à tout achat des droits féodaux contrairement aux autres communes de la vallée. Les autres communautés doivent racheter leurs droits : Chevenoz pour 12 110 livres et Vacheresse pour 1 697 livres. Le principal seigneur de ces villages est alors le sieur de Blonay, baron d'Avise. Les Français envahissent la Savoie en septembre 1792. L'annonce de l'arrivée des troupes austro-sardes provoque une insurrection en 1793. Les habitants de la vallée d'Abondance vont rejoindre le corps des Piémontais installé à Cluses. Les biens immeubles de l'abbaye sont adjugés en 1795 aux enchères publiques. Le couvent et le cloître sont vendus comme biens nationaux, le 27 fructidor an IV (13 septembre 1796).

A la fin du XVIII^e siècle, la vallée d'Abondance suit le destin de la Savoie, française de 1792 à 1815 sous le nom de département du Mont-Blanc (1792-1798), puis du Léman (1798-1814). Elle subit le contrecoup des persécutions religieuses. Tous les biens religieux devenus biens nationaux, sont vendus par les municipalités au profit de l'État. Claude Berthet de Thonon achète ainsi le monastère et le cloître.

5. UNE ÉPOQUE CONTEMPORAINE ENTRE ÉCONOMIE AGROPASTORALE ET TOURISME

En mai 1814, le premier traité de Paris divise la Savoie entre un avant-pays français et des vallées appartenant au royaume de Sardaigne. La vallée d'Abondance appartient à la zone sarde. En novembre 1815, le second traité de Paris rend la Savoie à Victor-Emmanuel 1^{er} sauf le canton de Genève qui fait partie de la Confédération suisse depuis le traité de Vienne. De 1815 à 1860, la **Restauration sarde** amène la paix et l'ordre social dans la vallée. Le royaume devient une monarchie constitutionnelle en 1848, formée d'un Sénat et d'une Chambre des députés. **En 1860**, les habitants votent majoritairement pour **le rattachement de la Savoie à la France**.

Le développement de la vallée a toujours été marqué par le relief, les conditions climatiques et l'héritage historique. Au XIX^e siècle, les cultures couvrent 415 hectares pour 4 000 hectares de prairies. La **vie pastorale** connaît son apogée à la fin de ce siècle avec une place prédominante pour l'élevage de bovins, malgré la présence de moutons et de chèvres. D'ailleurs, cette activité a permis le développement d'une race bovine locale, la « vache d'Abondance » dont les caractéristiques ont été reconnues et codifiées en 1894. Après la Première Guerre Mondiale, cet élevage s'est maintenu dans la vallée.

Les **alpages** sont soit des biens communaux, soit des biens privés. Propriété collective des habitants d'une commune, ils trouvent une origine dans les institutions féodales de l'Ancien régime. Très tôt les alpages sont exploités : Lens, Tavaneuse, Bise, Ubine, Arvouin, Darbon et Plaine-Dranse ; ceux-ci se trouvent le long des pentes douces des vallées glaciaires, alors qu'Autigny, Sémy et Champfloriz sont situés sur de hauts plateaux (1 500 à 1 800 m). Certains alpages enclavés sont la conséquence directe des édits d'affranchissement des droits féodaux entre 1760 et 1781 ; ainsi l'alpage de Darbon (Vacheresse) appartient aux communes de Bonnevaux et de Chevenoz, celui de Bise (La Chapelle d'Abondance) est propriété de Vacheresse et ceux des Combes et du Blatin (Châtel) dépendent de La Chapelle d'Abondance. On trouve également des alpages de type sociétaire appartenant à un petit groupe d'éleveurs, en général les habitants d'un hameau, et des alpages individuels, de dimensions plus réduites.

Entre juin et septembre, les troupeaux montent en alpage, se déplaçant de chalet en chalet au cours des remues. C'est là que le fromage est fabriqué. Il peut également l'être dans les fermes privées ou bien en fruitière. Les **fruitières**, construites au XX^e siècle, ressorts économiques ruraux remarquables, développent l'esprit d'association. Cette mise en commun du lait pour la fabrication du fromage accompagne les progrès techniques : équipements appropriés, conditions d'hygiène, connaissances professionnelles pour obtenir des produits de qualité, conditions du succès commercial. La production fermière devient ainsi un facteur capital du progrès de l'économie rurale en vallée d'Abondance.

Il reste encore dans la vallée d'Abondance une fruitière, sur la commune de La Chapelle d'Abondance. De même, une cave d'affinage de type associatif à Abondance permet aux producteurs particuliers de faire affiner leur production de fromage. En parallèle à l'évolution de l'**agriculture**, l'industrie et l'artisanat du bois se sont développés, liés à une exploitation intense de la forêt. Moulins et scieries utilisaient la force motrice de l'eau de la Dranse et des torrents y descendant. Longtemps



Fig. 7- Alpage de Lens et mont de Grange.

activité artisanale et familiale, les scieries se sont développées grâce à l'essor du marché national et à l'ouverture des voies de communication et des moyens de transport. Si on recense aujourd'hui les vestiges de vingt-six scieries, deux seulement sont encore en activité actuellement à La Chapelle d'Abondance et Vacheresse et une petite scierie mobile fonctionne aussi à la demande des particuliers sur la commune d'Abondance.

Une recherche de diversification des activités dans la vallée se constate à travers les carrières de pierres locales, les mines de charbon ouvertes à La Chapelle d'Abondance, dans la montagne de Toper entre 1825 et 1855, et à Darbon (Vacheresse et Bonnevaux) au milieu du XIX^e siècle. Les sources d'eau minérale de Très les Pierres à Châtel ont été mises en valeur à la fin du XIX^e siècle. Une source d'eau sulfureuse à l'Essert sur la commune de Châtel a été exploitée de 1860 à 1940. Seule l'exploitation des ardoisières de Châtel s'est maintenue jusqu'à l'effondrement des galeries en 1986. L'essentiel des ressources industrielles de la vallée se concentre aujourd'hui autour des centrales hydrauliques de Bonnevaux et Chevenoz, datant du début du XX^e siècle.

Les liens avec la **Suisse**, surtout avec le **Valais** voisin, sont constants. Le haut de la vallée s'ouvre naturellement vers la Suisse par le Pas de Morgins, favorisant les échanges économiques et de personnes. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, une émigration temporaire des habitants de la vallée est régulière pour des travaux saisonniers ; des mariages franco-suisse sont célébrés favorisant l'installation de part et d'autre de la frontière.

Un premier développement touristique lié au thermalisme au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle a permis une première amorce du tourisme en vallée d'Abondance. Au cours des années 1950, le **tourisme** des sports d'hiver se développe de manière rapide et souvent mal coordonnée avec l'implantation des premières remontées mécaniques.

Depuis les années 1990, de nouvelles orientations voient le jour : sauvegarde de l'identité locale, planification et maîtrise du développement touristique. Le tourisme est une des composantes les plus prometteuses, tant l'été que l'hiver, du développement économique de la vallée. Ce succès a nécessité des investissements considérables de la part des communes. L'intérêt croissant pour la **nature** et le **patrimoine** permet de sauvegarder l'identité culturelle de la vallée d'Abondance. L'attribution en 2003 par le ministère de la Culture et de la Communication du label *Pays d'art et d'histoire* récompense la qualité des patrimoines et de l'architecture, ainsi que les actions de protection, de valorisation et d'animation mises en place pour les préserver et les faire connaître.

TROISIÈME PARTIE : LES RESSOURCES PATRIMONIALES

La vallée d'Abondance est un territoire qui a su préserver son identité tant au niveau de son paysage, façonné par les activités humaines, que de son patrimoine bâti et religieux. Un équilibre s'est maintenu entre le respect et l'entretien de l'architecture vernaculaire et religieuse malgré l'essor des sports d'hiver et le développement de la fréquentation touristique.

Outre sa force évocatrice, lorsque l'on utilise le nom d'Abondance, on désigne sous un même vocable quatre éléments différents, des référents qui constituent un atout considérable et une justification supplémentaire de la cohérence du territoire :

- la **vallée**, espace de vie et d'activités, un territoire géographiquement identifiable ;
- le **village**, lieu de vie, de contact avec ses habitants, de modes de vie, de culture ;
- la **race**, vache bonne laitière qui développe les qualités indispensables à la montagne ;
- le **fromage**, produit du terroir, support de plaisirs gustatifs et conviviaux.

Différents écrits ont eu pour vocation de retracer et restituer l'histoire de la vallée d'Abondance surtout autour du rôle de l'abbaye, les chapelles et oratoires. Des études plus approfondies ont été menées sur le système agropastoral de la vallée, la faune et la flore et les savoir-faire tels que la colombe⁸. L'élément le plus important de tous ces travaux de recherche reste cependant celui réalisé par le service régional de l'Inventaire de la D.R.A.C. Rhône-Alpes sur le patrimoine rural et religieux. Une publication⁹ a suivi ce travail en 1994. Elle a permis de sensibiliser les élus locaux et la population autour de l'intérêt que représente leur patrimoine.

1. LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE NATUREL

La vallée d'Abondance offre de beaux paysages de montagne, des plus attirants parmi ceux de la Haute-Savoie. Ces paysages témoignent des différentes évolutions de l'activité humaine au cours des siècles, depuis l'installation des religieux à Abondance au Moyen-âge, des activités agropastorales jusqu'au ski. Le bâti rural, les croyances populaires et les savoir-faire y sont encore fortement ancrés.

Son charme est dû en grande partie à la qualité et à la diversité de ses paysages : fonds de vallée plats ou encaissés, alpages, hauts sommets rocailloux... Mais cette montagne n'est jamais inquiétante. Elle apparaît comme « maîtrisée » par l'homme, une nature « jardinée », où il fait bon vivre ce « dimanche perpétuel » que racontait ce visiteur en 1860.

L'étagement de la végétation montre une richesse biologique qui s'explique par les dénivellations importantes (1 005 m entre le lac des Plagnes et la Pointe d'Entre Deux Pertuis, 991 m entre Pré la Joux et la Pointe de Chésery), l'exposition des versants, et par la diversité géologique.

8 MIKANDER, L. et ROTHBERG, A. : *Tradition populaire et transformation : la colombe du haut-Chablais et du pays de Gavot (Haute-Savoie)*. P.P.S.H./Association Pygma, mars 1990-mars 1992.

9 CHALABI, Maryannick et MONNET, Thierry : *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Service Régional de l'Inventaire Rhône-Alpes : Le Val d'Abondance (Haute-Savoie)*, Lyon, Inventaire Général, ADIRA Rhône-Alpes, 1994, 72 p.



Fig. 8- Vallon de Bise.

Du fond des vallées de la Dranse et du Malève, s'étagent trois ceintures de végétation :

- Un étage montagnard (jusque vers 1 600 m), domaine de la forêt, composé principalement d'épicéas mais aussi de hêtres. Les zones herbagères, peu nombreuses dans ce secteur, servent de pâturages.

A l'amont de la vallée du Malève, se trouve le marais des Plagnes qui était, il y a quelques années, plus vaste car sa partie sud a été aménagée en un lac. Ce marais est constitué de bois marécageux et de prairies plus ou moins humides et tourbeuses. Ce marais des Plagnes a été sélectionné en 1979 par la Direction Départementale de l'Agriculture (D.D.A.) et fait partie des 80 zones les plus riches du département de la Haute-Savoie.

- Un étage subalpin (entre 1 600 et 1 800 m) où l'épicéa, le rhododendron, très présent, et l'aune vert constituent les groupements arbustifs. Ce secteur peu boisé sert de pâturages d'altitude pour les alpages des chalets des Tinderets, de Lens, de Cubourré, d'Ardens, des Plagnes, de Lenlevay pour ce qui concerne le secteur d'Abondance et les alpages des Covagny, des Grands Plans, de Plaine Dranse pour le secteur de Châtel...

- Enfin, un étage alpin (au-delà de 1 800 m) qui regroupe la pelouse alpine, des rochers et des éboulis. Cet étage se retrouve notamment sur les hauteurs de la Pointe d'entre Deux Pertuis et sur la pointe de Chésery.

Par ailleurs, la richesse de la faune et de la flore alpestres dote ce territoire d'un atout supplémentaire. De nombreuses fleurs sont protégées pour leur rareté : lys martagon, sabot de Vénus, chardon bleu, lys orangé, ancolie des Alpes, rhododendron hirsute, gentiane, anémone, orchidée, primevère oreille d'ours, edelweiss, ainsi que la faune : marmotte, chamois, bouquetin, moufflon, rapaces, grand tétras, tétras lyre, petit tétras, perdrix blanche, écureuil, lynx, batraciens, papillons, reptiles.

En 1995, l'I.N.R.A.¹⁰ a mené des recherches sur la truite sauvage de race méditerranéenne en moyenne montagne, dans la Dranse d'Abondance. Elles ont conduit à la création d'une réserve dans le ruisseau de Chevenne sur la commune de La Chapelle d'Abondance.

¹⁰ I.N.R.A. : Institut national de la recherche agronomique. Ce travail a associé la station INRA de Thonon-les-Bains, le laboratoire INRA de génétique des poissons de Jouy-en-Josas et l'université de Berne.

L'ensemble de la vallée comporte un grand nombre de lieux et sites ayant fait l'objet d'inventaire par le ministère de l'Environnement et la D.I.R.E.N.¹¹ Rhône-Alpes. Ils sont protégés à différents titres :

- Z.N.I.E.F.F. de type I¹² : tourbière de Fontaine à Vacheresse et tourbière des Plagnes à Abondance, Pointe de Trechauffex et de l'Aiguille à Vacheresse et à Chevenoz, zone rocheuse à l'Est du hameau Le Mont à Chevenoz, gorges de la Dranse d'Abondance et du ruisseau de l'Ugine à Chevenoz, mont de Chillon et mont Ouzon et son prolongement méridional à Vacheresse, aval de la vallée du Nant de Darbon à Vacheresse, versant sud des monts Chauffé et Jorat, moitié Ouest du mont de Grange, mont de Grange, lacs de Bise et d'Arvouin et leur périmètre de protection à La Chapelle d'Abondance, ensemble du col de Fecon à la pointe de La Forclaz à Châtel, pointe d'Autigny, pointe du mont Drouzin, ensemble des lacs de Tavaneuse et de Damoz à Abondance.

7 798 hectares de la vallée d'Abondance sont ainsi protégés au titre de ZNIEFF de type I.

- Z.N.I.E.F.F. de type II¹³ : Cornettes de Bise, mont Chauffé à La Chapelle d'Abondance, vallons de Darbon, Bise et Ubine, monts Chauffé et Jorat à Abondance et Bonnevaux, pic de la Corne, roc de Tavaneuse et pointe de Nantaux à Châtel (une partie se trouve sur la commune de Morzine).

7 253 hectares de la vallée d'Abondance sont ainsi protégés au titre de ZNIEFF de type II.

Les Cornettes de Bise (1 280 hectares) et le mont de Grange (1 080 hectares) sur les communes de La Chapelle d'Abondance et de Châtel font l'objet d'arrêtés de protection de biotope. De plus, dans le cadre de NATURA 2000, les sites des Cornettes de Bise (1 551 hectares) et du mont de Grange (1 261 hectares) pour les communes de Châtel et La Chapelle d'Abondance sont reconnus d'intérêt communautaire.

Enfin, le massif des Cornettes de Bise et de la Dent d'Oche est classé Site Naturel Remarquable parmi les sites du département de la Haute-Savoie par décret du 2 août 2013. Le territoire classé s'étend sur une superficie d'environ 3 630 hectares répartis sur les communes de Bernex, La Chapelle d'Abondance, Novel et Vacheresse. Ce classement reconnaît l'aspect pittoresque et la qualité du paysage de ce massif calcaire des Préalpes le plus septentrional.

Le patrimoine naturel apparaît comme un élément identitaire commun partagé par l'ensemble des communes de la vallée.

11 D.I.R.E.N. : Direction régionale de l'environnement.

12 Z.N.I.E.F.F. : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique.

Type I : secteurs de superficie en général limitée, caractérisée par leur intérêt biologique remarquable.

13 Z.N.I.E.F.F. Type II: grands ensembles naturels riches et peu modifiés ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

2. LE PATRIMOINE RELIGIEUX OMNIPRÉSENT

2.1. *L'abbaye d'Abondance*

Si l'abbaye n'est pas à l'origine des pratiques agricoles et fromagères de la vallée, elle les a certainement beaucoup encouragées. Fondée vers 1100 par des chanoines réguliers venus de saint Maurice en Valais, son influence est telle qu'elle fut la première abbaye du diocèse de Genève aux XII^e et XIII^e siècles. Dédiée à l'Assomption de la Vierge, elle atteint une grande prospérité (renommée temporelle et spirituelle), notamment grâce à Ponce de Faucigny et à de nombreuses donations. Son influence va rayonner sur l'ensemble du diocèse de Genève et même au-delà. Au XV^e siècle, elle possède sous sa juridiction vingt-six abbayes et prieurés tels Sixt, Entremont, Grandval et Gouailles ainsi que de nombreuses paroisses. Son rayonnement lui aurait valu une bulle de confirmation du Pape Adrien IV en 1155.

En 1606, le pape Paul V décréta le remplacement des chanoines par des cisterciens de la congrégation réformée des Feuillants. Le déclin se poursuivra toutefois jusqu'à la fermeture de l'abbaye en 1761.

L'ensemble abbatial a été édifié à partir du XI^e siècle : église, cloître et monastère formant un tout cohérent. Accolé à la pente du terrain, le monastère est formé de trois corps disposés en U, sur trois niveaux. Parmi les éléments remarquables de cet édifice, on peut citer le cloître gothique du XIV^e siècle, classé au titre des monuments historiques en 1875 et ses peintures murales du XV^e siècle qui témoignent de l'art religieux médiéval en Haute-Savoie.

Elle représente un outil de christianisation, de pouvoir, de développement spirituel et d'expansion économique. Au cours de son histoire, elle a dû constamment composer avec les habitants de la vallée qui se sont régulièrement opposés à son emprise. Le bâtiment qui a conservé ses caractéristiques monumentales et son organisation interne tient compte en premier lieu de l'organisation traditionnelle des fonctions monastiques, régies par la règle et la topographie du terrain. L'évolution historique a cependant peu à peu bouleversé un ordonnancement rigoureux.

L'église abbatiale, construite au XIII^e siècle, est la seule église de Savoie à posséder un déambulatoire et sept chapelles rayonnantes. Le chœur s'élève sur trois niveaux : arcatures brisées, triforium et fenêtres à lancettes précédées d'une coursive. Constituée à l'origine d'une nef, d'un bas-côté et d'un transept, son plan a été modifié en 1643, à la suite d'incendies. Deux travées et un porche occidental ont été élevés en 1900. Des statues en trompe-l'œil peintes sur bois en camaïeu de gris par Casimir Vicario en 1845-1847, sont placées sous les arcatures en plein cintre du triforium. Elles représentent les douze apôtres et les onze vertus morales. A la croisée du transept, figurent les Pères de l'Eglise dans des cartouches en trompe-l'œil.

Un remarquable mobilier est conservé dans l'église : un siège de célébrant en noyer sculpté de bas-relief du XV^e siècle, des stalles, deux chaires à prêcher (fin XVII^e et XIX^e siècle) et neuf retables dont le plus ancien est du XVII^e siècle. Une tribune en bois est située dans le bras droit du transept. Elle a été remontée à une date inconnue et ne se situe pas à son emplacement d'origine puisqu'une de ses extrémités est tronquée. On ignore son usage. Elle est constituée d'une structure du XV^e siècle et d'un ensemble de vingt panneaux peints au XVII^e siècle : bouquets de fleurs aux couleurs vives sur fond noir, généralement par paire.

De plan carré, le clocher de l'église présente deux baies jumelées à impostes et abat-son sur chaque côté. Il est composé d'une fausse tour lanterne coiffée d'un bulbe polygonal surmonté d'une flèche ; il est caractéristique de l'art religieux savoyard.

Le **cloître gothique** date des années 1330-1350. Il se situe au sud de l'église abbatiale, à



Fig. 9- Angle des galeries sud et ouest du cloître.

laquelle il donnait accès par la porte dite de la Vierge.

Il s'inscrit dans un carré irrégulier qui comptait à l'origine quatre galeries. Celle du nord a totalement disparu et celle de l'ouest a été remplacée au XIX^e siècle par une galerie de bois. Chaque galerie compte sept arcades en arc brisé dont certaines ont conservé leur remplage. Les voûtes d'ogives reposent sur des piliers constitués d'un noyau cylindrique flanqué de huit colonnettes en marbre noir, prenant appui sur un mur bahut. A l'extérieur, au droit des supports, un contrefort contient la poussée des arcs doubleaux ; la plupart de ces arcs ont été refaits ; ils comportaient à l'origine des gargouilles sculptées. A chaque angle du cloître, une des colonnettes est remplacée par une statue en molasse représentant vraisemblablement un Evangéliste. A chaque croisée d'ogives, les clefs de voûte sculptées dans la molasse représentent les signes du zodiaque et les travaux des mois de l'année. Des consoles sculptées de personnages supportent les retombées des voûtes.

Le cloître est orné d'un remarquable ensemble de peintures murales dont il n'en reste que seize sur les vingt-quatre probablement existantes à l'origine. Dans un style mêlant influence populaire et art seigneurial, l'ensemble évoque la vie de la Vierge (Naissance de la Vierge, Présentation au Temple, Annonciation, Visitation, Nativité et Adoration des bergers, Adoration des Mages, Circoncision, Fuite en Egypte, Jésus au milieu des docteurs, Noces de Cana), réalisé pendant la première moitié du XV^e siècle par ou sous l'influence de Giacomo Jaquerio, originaire du Val d'Aoste et peintre attitré de la cour de Savoie. Très dégradées, ces peintures ont été restaurées à plusieurs reprises notamment en 1910 et à partir de 1970. La polychromie de l'ensemble du cloître était renforcée par la nature des matériaux employés : marbre noir et pavement en briques rouges.

2.2. Les églises paroissiales

Les six églises paroissiales de la vallée ont, au cours des siècles, suivi les restaurations propres à leurs époques. Il est à remarquer que quatre de ces églises ont terminé leur extension, restauration ou construction au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. La Savoie est devenue française en 1860. Le style néogothique a été systématiquement utilisé (Abondance : la façade ouest de l'entrée ; Vacheresse : l'extérieur et l'intérieur ; Chevenoz : l'ensemble ; Châtel : l'ensemble).

Les églises de La Chapelle d'Abondance et Bonnevaux se démarqueront : la première conservera le néoclassicisme de l'époque sarde ; la seconde optera pour le modernisme du XX^e siècle suite à un incendie en 1961.

L'architecture néogothique a été initiée au XIX^e siècle, en France, par Eugène Viollet-le-Duc, alors mandaté par Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments Historiques. De plus, à cette époque en Savoie, les évêques choisissaient le style et donnaient leur avis. Ainsi, Mgr Billiet « refuse les voûtes en berceau qui rappellent les caves et trouve une connotation païenne au néoclassique. Le néogothique sera donc préféré et préconisé [...] » Théodore Fivel, architecte de la basilique de Thonon en Haute-Savoie, « opte pour le courant du rationalisme gothique. Ses plans traduisent le souci de retrouver un style ogival jugé particulièrement apte à la fonction religieuse... » Étant adepte du goût « français » pour la pierre, nouveau en Savoie, il fustige dans un article consacré à la Sainte Chapelle du Château de Chambéry les peintures murales en trompe-l'œil de Vicario. Il s'efforce de promouvoir les autels en marbre au détriment des autels en bois auxquels les savoyards étaient attachés jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Église Notre-Dame de l'Assomption à Abondance

L'église abbatiale, qui n'est devenue paroissiale qu'à la fin du XVIII^e siècle lorsque le monastère ferma ses portes, est la plus ancienne. Après plusieurs sinistres, destructions et incendies, fortement amputée de ses collatéraux, elle présente un chœur gothique ceint par un déambulatoire desservant sept chapelles absidiales. Après l'incendie de 1728, la tour nord du clocher est reconstruite. Sa charpente sera refaite en 1824. En 1900, la nef centrale est agrandie de deux travées ; le style néogothique est alors utilisé pour la façade ouest de l'entrée.

Église Saint-Maurice à La Chapelle d'Abondance

Cette église est une synthèse de l'histoire religieuse et civile en vallée d'Abondance.

Reconstruite en 1636 à l'emplacement de l'église primitive attestée par la visite pastorale de Jean de Bertrand, évêque de Genève, en 1411, elle s'inscrit dans un contexte précis : le Concile de Trente de 1545-1563 qui a opéré la grande réforme de l'Église catholique suite à la Réforme protestante. Il s'en suit une reprise en mains de la vie religieuse et paroissiale. La vallée d'Abondance dépend alors de l'évêché de Genève-Annecy. Son évêque, François de Sales, vient en visite en Chablais en 1606. A La Chapelle, il accorde l'autonomie religieuse face à l'abbaye d'Abondance, mais ordonne la reconstruction de l'église. Un acte de 1636 parle de l'église « neuve ». En 1789, à la veille de l'entrée des français en Savoie, la décoration baroque du chœur, très détériorée est remplacée. Suite à la Restauration sarde, un retable néoclassique accueille quelques éléments de l'époque baroque dont plusieurs statues en bois polychrome et un tableau de Saint Maurice du XVI^e siècle (un tableau semblable, de même époque se trouve au maître-autel de l'église d'Illiez en Valais proche). L'armoire du baptistère du XIX^e siècle est surmontée d'une sculpture de facture baroque : le baptême du Christ. Au retour du régime sarde, une grande restauration va s'opérer : dans les années 1820, le clocher et ses trois bulbes séparés par deux lanterneaux, un des rares au nord des Pays de Savoie, viendra rappeler l'esprit baroque des XVI^e et XVII^e siècles ; ce clocher « fantasque » selon Francis Wey précède l'élévation des murs de l'édifice. De fortes colonnes doriques soutiennent une voûte d'arêtes et structurent l'espace en une nef principale et deux étroits collatéraux. J-Laurent Baud de Morzine sculpte la chaire en noyer. En 1936, Henri Modena, dans l'esprit du XIX^e siècle, peint la voûte du chœur et réalise deux peintures colossales au-dessus des arcs du transept. En décembre 2006, lors de la restauration de l'église (2005-2008), une cuve baptismale en pierre est découverte dans un mur maçonné. Sculptée d'énigmatiques motifs (animaux, végétaux, etc.), elle est aujourd'hui mise en valeur dans l'un des bras du transept.

Église Saint-Étienne à Vacheresse

L'église à nef unique est construite en 1722. Les travaux du clocher entrepris en 1778 s'achèvent... en 1804 ; la Révolution française et des griefs entre les habitants de Vacheresse et Bonnevaux expliquent cette longue durée. En 1781, le retable baroque est remplacé par un autre d'inspiration classique.

Saint Ours, évêque d'Aoste, cède la place à Saint Étienne en tant que saint patron de la paroisse en 1841. La construction des deux extensions latérales et le rajout d'une travée à l'entrée en 1860 par l'architecte Pompée transforment l'église-halle et semblent lui donner l'apparence d'une église sur plan carré. Une tribune avec balustrade en fonte pré-moulée est portée par deux colonnes en fonte, matériau nouvellement employé. Le style néogothique répandu à cette époque est alors appliqué au nouveau retable et à l'autel. La chapelle de Taverole accueille l'ancien retable. En 1982-1983, l'église est restaurée et peinte par Mantilleri. Les peintures en trompe-l'œil sur la voûte d'arêtes en berceau renforcent son « air » ogival.

Église Saint-Jean-Baptiste à Chevenoz

En 1888, Denarié, architecte à Annecy, fournit le devis de construction de la nouvelle église. La construction se prolonge jusqu'en 1895. A cette occasion, l'église change d'emplacement. En effet, une première église, mentionnée pour la première fois en 1411, se situait au Plan. Elle était dotée d'un clocher à bulbe et possédait deux chapelles latérales dédiée à Notre-Dame et Saint Jean-Baptiste. Devenue trop humide, insalubre et trop petite pour la population qui connaît une forte croissance à la fin du XIX^e siècle, il est décidé d'en construire une nouvelle au lieu-dit Les Planches. Les habitants du Plan protestent en vain contre ce changement et souhaitent également conserver un clocher à bulbe. Pour son centenaire en 1997, la municipalité la fait restaurer.

Église Saint-Laurent à Châtel

En 1899 sur invitation du Conseil de Fabrique, la municipalité désire entreprendre la construction d'une nouvelle église. « ... considérant que l'église actuelle construite en 1646 n'était qu'une simple chapelle dépendant de La Chapelle, commune voisine.... que la population s'élève.... avec une augmentation toujours croissante... ». Le conseil municipal justifie son choix par la vétusté et l'inconfort de l'accès dans l'église. La nécessité d'une nouvelle église s'impose «... plus convenable tant pour les habitants de la commune et pour les étrangers qui viennent passer la belle saison à Morgins et Châtel dont le site et les eaux présentent un avenir d'une station climatique et balnéaire » (dél. 18.02.1899).

Un projet d'église, qui est élaboré en 1899 par l'architecte du Gouvernement Fleury-Raillon, aboutit en 1907.

La nouvelle église est construite en partie sur l'emplacement de la précédente. La pierre du pays et le marbre sont largement employés. C'est elle qui présente le style néogothique le plus abouti.

Église Notre-Dame de la Visitation à Bonnevaux

Après l'incendie de 1961 qui détruisit le centre du chef-lieu et l'église, il fut décidé la reconstruction de celle-ci par l'architecte Roger Buisson de Thonon. Ce projet s'inscrit dans le mouvement moderne initié en Chablais par Louis Moynat et Maurice Novarina : béton brut pour les murs, galets de la Dranse pour le chœur et charpente en lamellé-collé. L'ancien clocher restauré demeure en toute proximité de la nouvelle construction.

2.3. Les chapelles

Réparties tout au long du territoire, dans les hameaux et les alpages, elles correspondent à de véritables pratiques religieuses : leur localisation est liée à l'occupation estivale des troupeaux (alpages), aux lieux de vie (hameaux) ; les dédicaces témoignent des demandes de protection des hommes et des bêtes. Certaines d'entre elles attestent de la foi populaire qui pousse un groupe d'habitants ou d'une famille à demander une protection divine.

La plupart furent construites au début du XVII^e siècle et dotées par des particuliers. Au nombre de 20 aujourd'hui (22 ayant existé), elles accueillent encore des pèlerinages et des manifestations populaires. Elles sont généralement de plan rectangulaire à nef unique, à chevet plat ou à pans, et surmontées d'un clocheton. La plupart de ces chapelles est en accès libre et ouverte aux promeneurs

de passage.

2.4. Les oratoires et les croix

Les **oratoires** marquent les sites et constituent des repères dans le paysage. Très courants (au nombre de 85 recensés dans l'ouvrage *Oratoires du Chablais* de Janine JAILLET-PELLISSIER, Sabine et Charles COURTIEU et seulement 47 dans l'ouvrage *Les oratoires de Haute-Savoie* de Madeleine COMMEAU¹⁴), ils font généralement référence à des événements privés ou collectifs qui révèlent la place de la religion dans les actes quotidiens. Le plus ancien date de 1756 (oratoire Saint-Joseph, Chez les Ogay, commune d'Abondance), mais la plupart datent du XIX^e siècle, voire du XX^e siècle, soit qu'ils aient été érigés à cette date, soit qu'ils aient été reconstruits à la suite de destruction ou de déplacement causé par l'aménagement des routes. Ils sont élevés au bord des routes et des chemins et sont souvent une protection pour le voyageur. Plusieurs sont privés et leur motif d'érection inconnu, mais certains comportent des inscriptions indicatives (« Ex-voto Notre-Dame de Fourvière, Sur la Fontaine, commune d'Abondance), des initiales ou des dates (TC 1886, Le Moulin, commune de Châtel). D'autres sont des souvenirs de mission ou les commémorent.

Ils offrent trois types de constructions :

- couverts d'un toit en dôme ou en extradors de voûte. L'édicule est alors souvent sommé d'une boule de pierre surmontée d'une croix. Ils ont été érigés tout au long du XIX^e siècle.
- coiffés d'un toit à longs pans et construits en moellons de calcaire enduits ou non, ils peuvent être couverts de deux dalles de pierre mais le plus souvent de bardeaux. Le toit forme généralement auvent et se termine par une bordure de rive en bois. Ils correspondent à toutes les périodes depuis le XVIII^e siècle.
- encastrés dans un mur de clôture ou de maison. Ils remontent pour la plupart au premier tiers du XIX^e siècle.

On trouve également quelques vingt-huit **croix** en bois, granit, marbre et métal, datant des XIX^e et XX^e siècles. Elles sont en nombre beaucoup moins important que celui des oratoires. On les retrouve au cœur des villages de la vallée, ou au bord des routes (Charmy l'Adroit à Abondance par exemple) ou dans des lieux isolés.

3. L'ARCHITECTURE

L'architecture de la vallée d'Abondance présente des caractéristiques liées à son environnement naturel, son activité agricole et son développement économique, en particulier lié à l'arrivée du tourisme. On peut ainsi distinguer deux types d'architecture :

- l'architecture traditionnelle
- l'architecture des stations villages

L'**habitat** de la vallée se compose de trois éléments fondamentaux qui permettent de lui donner une définition et une identité précises.

En premier lieu, les **villages** et **hameaux** correspondent à l'image et au caractère typique et authentique montagnard, ce qui les rend particulièrement attractifs. L'habitat est dispersé en divers hameaux, situés à proximité de la Dranse et de plusieurs ruisseaux (Taverole, Melon, Malève,

14 Ouvrages cités.



Fig. 10- Chalet de La Callaz, 2 065 m d'altitude.

Chevenne, pour ne citer que ceux-là).

Les **fermes**¹⁵ de la vallée d'Abondance, deuxième composante de cette image traditionnelle, sont bâties de façon à répondre à des impératifs économiques et climatiques. Dans certains cas, la ferme comprend deux logements symétriques d'où une appellation de «ferme double». Généralement construit à flanc de colline, parfois sur plus de trois étages, le soubassement est en pierre et en partie enterré. Les autres niveaux et la charpente sont en bois tandis que le toit est recouvert d'ardoises ou de tavaillons. Le mur pignon est exposé au sud ou à l'ouest et est ponctué par une, deux ou trois galeries (balcons).

A côté de ces caractères communs, les fermes présentent quelques variantes notamment dans l'utilisation des matériaux de gros œuvre : les fermes construites en pierre existent dans toutes les communes, celles de bois ne se rencontrent que dans les communes orientales d'Abondance, La Chapelle d'Abondance et Châtel. Il est à souligner que les coûts de restauration dans le respect des matériaux devenant beaucoup trop onéreux, nombre de fermes ne peuvent être rénovées et sont malheureusement à l'abandon.

Enfin, les **chalets d'alpage** et leur étage sur les pentes, entre 1 300 et 1 850 m jusqu'à 2 000 m, correspondent au principe des remues. Chaque troupeau se déplace au cours de la saison, au fur et à mesure de la pousse de l'herbe. Ces chalets sont soit isolés, soit groupés en hameaux (Lens, Pertuis...), parfois autour d'une chapelle (chalets d'Ubine, de Plaine Dranse). De construction simple, ils abritent le troupeau seulement au moment de la traite tandis que l'habitation est centrée sur la fabrication et la conservation temporaire du fromage Abondance.

3.1. L'architecture rurale : fermes, greniers et chalets d'alpages

L'architecture rurale est l'une des composantes fondamentales de découverte de la vallée : **imposantes fermes, greniers**¹⁶ ou **granges isolées, ruchers**.

15 Les fermes sont communément appelées chalets. Ce terme est impropre puisque le chalet est l'habitat des alpages.

16 Les greniers sont improprement appelés «mazot», depuis 30-40 ans. C'est un terme qui vient du Valais voisin en Suisse et qui désigne une maison de vigne.

Comme dans d'autres vallées alpines à vocation d'élevage, la répartition de l'habitat sur le territoire est en lien étroit avec les pratiques agropastorales et révélatrice d'un système qui utilise tous les potentiels de la vallée à travers les migrations saisonnières du troupeau : habitat permanent groupé en bas de vallée, maisons isolées ou hameaux sur les pentes encore douces, et enfin, habitat temporaire dispersé dans les alpages qui correspond à une exploitation des pâturages d'altitude au plus fort de l'été.

On trouve donc plusieurs types de constructions ponctuant le paysage :

- les maisons ou fermes souvent cossues, habitat permanent ;
- les greniers (resserres), à proximité des maisons, constituant des annexes pour les biens précieux et les réserves mis ainsi à l'abri des incendies potentiels et des rongeurs ;
- les chalets, habitat temporaire et souvent sommaire en altitude ;
- les chalets « intermédiaires » situés entre la ferme et le ou les alpages ;
- les petites granges, appelées également « beuchons », abritant le foin récolté pour l'hiver.

Ainsi, selon leur utilisation, les familles possèdent plusieurs unités d'habitation qu'elles utilisent l'une après l'autre au fil des saisons.

Sur le plan formel, la structure des habitats de la vallée répond à la nécessité de loger sous le même toit la famille, le fourrage, le troupeau ; on note la taille particulièrement imposante des maisons d'habitation/fermes qui indique la place que prend la famille dans le système d'exploitation ; cette structure révèle aussi le système de transmission du patrimoine (un logement destiné au fils aîné qui aide à l'exploitation, à l'exclusion des autres...).

Enfin, l'habitat s'intègre parfaitement au paysage tant il a puisé dans les matériaux qu'offre son milieu :

- **La pierre** : utilisée pour les soubassements (moellons provenant des éboulis ou galets pris dans les torrents, ou bien encore calcaire et molasse) ; utilisée en façade, la pierre est enduite.
- **Le bois** : il s'agit souvent de l'épicéa, traditionnellement non traité : il est utilisé pour les murs supérieurs des maisons et les parois des greniers. On note sa présence dans le paysage lorsque l'on voit les fermes de dos : les granges qui apparaissent alors au rez-de-chaussée (utilisation de la pente) sont imposantes. On note l'intérêt esthétique que représentent les balustres des galeries (appelés localement « palines »), souvent réalisées par les habitants eux-mêmes, qui reproduisent une variété de motifs en guirlande (végétaux, figures géométriques et croisillons) ; le bois laisse la possibilité de personnaliser et d'individualiser son habitat (festons et aérations des tambours).

Le bois est aussi présent sur les toits avec une particularité : **la toiture en tavaillons**. Ce sont des planchettes ou des petits bardeaux (40 cm sur 20 cm), fendus à droit fil dans des billes de résineux (épicéa) à l'aide d'un tranchoir frappé par un gros maillet, clouées sur le toit des chalets en les superposant. On en place plusieurs épaisseurs et on les retourne au bout d'une certaine période ; un toit en tavaillons peut durer 30 à 50 ans.

- **L'ardoise** : pour les toitures des maisons de villages et des fermes importantes. Une ardoisière a fonctionné à Châtel jusqu'en 1986, date de son éboulement qui a précipité sa fermeture ; les ardoisières de Morzine sont encore en activité.

Les chalets achetés pour être démontés et reconstruits dans d'autres vallées constituent une pratique regrettable qui appauvrit irrémédiablement le patrimoine architectural de la vallée.

Certaines restaurations sont d'autant plus malheureuses (usage de la tôle ou de schingle en guise de couvertures...) qu'il est parfois difficile de garder intacts des bâtiments dont l'ensemble des fonctions est modifié, dans un environnement qui exige un confort minimum (lumière alors que

les ouvertures sont traditionnellement petites pour protéger du froid, distribution intérieure qui ne nécessite souvent plus d'étable...) ; à cela s'ajoute le coût parfois élevé des restaurations ; enfin, il arrive ponctuellement que ce soient les modèles autrichiens de balustres qui prennent le pas sur ceux, plus sobres mais tellement plus poétiques, de la vallée.

Cependant, dans l'ensemble, l'architecture rurale est relativement bien conservée dans la vallée d'Abondance. Les habitants sont conscients de la valeur patrimoniale de ces bâtiments, mais gênés par le coût des travaux onéreux qu'entraînent leur réhabilitation et leur entretien.

Le Service Régional de l'Inventaire a caractérisé **neuf types de maisons et chalets** (logis en bois, en pierre, logis double en bois, en pierre, à un ou plusieurs niveaux avec des variantes), sans compter les greniers et les granges qui indiquent bien la variété de l'habitat ; les bâtiments sont généralement datés et si la plupart ont été construits au XVIII^e siècle, l'échelle du temps va de 1568 à la première moitié du XIX^e siècle.

On retrouve des bâtisses d'un type ou d'un autre sur toutes les communes, même si elles ne sont pas uniformément réparties ; de manière générale, les fermes utilisent plus de bois au fur à mesure que l'on monte dans la vallée.

Les bâtisses peuvent être :

- **isolées** (Chez Pollien à Chevenoz, au bourg à Bonnevaux ou Vacheresse, et aussi dans tout le reste de la vallée) ;
- **rassemblées au sein de hameaux** qui forment des entités complètes comportant souvent une chapelle, plusieurs maisons avec les greniers correspondants, et plus rarement, un four (Sur la Fontaine, Melon, Le Mont à Abondance ; Sous le Saix à La Chapelle d'Abondance...).
- des **chalets d'alpage groupés** (Plaine-Dranse, Sur les Crêts, Darbon ou d'Ubine, Autigny, Chevenne, Lens) ;
- des **maisons plus bourgeoises** indiquant une certaine aisance, qui appartiennent aux notables (avocat ou notaire) : Maison située aux Crêts à Abondance, ferme « bourgeoise » située au hameau Chez les Thoules à La Chapelle d'Abondance.

Enfin, on ne peut négliger les bâtiments construits sur une ligne plus commune que sont les écoles des sœurs, longtemps conservées par leur fonction d'enseignement privé.

3.2. Les autres éléments du patrimoine rural : moulins et fours à pain

Ces bâtiments, s'ils sont moins nombreux, contribuent eux aussi à nous restituer le mode de vie qui a prévalu jusque tard dans le XX^e siècle.

Les **moulins** ont été nombreux dans la vallée (65 au total) connus par les textes ou identifiés : 25 à Abondance, 6 à Bonnevaux, 14 à La Chapelle d'Abondance, 3 à Châtel, 4 à Chevenoz, 13 à Vacheresse dont il ne reste que peu de traces pour la plupart. L'utilisation de l'énergie hydraulique permettait surtout de faire tourner des scieries, mais aussi des moulins à grain.

Plusieurs **fours à pain** sont aussi recensés dans les hameaux de la vallée ; souvent en pierre, avec des planches au pignon, parfois recouverts d'une toiture en tavaillons, ils sont dans des états divers. Ces petits édifices qui laissent entrevoir des espaces de vie communautaire (cuisson du pain), sont plus nombreux dans le bas de la vallée que sur les communes « du haut » ; Chevenoz (Plainesserves, Le Fion, le Pont-du-Moulin), Vacheresse (Les glaciers, Ecotex : restauré et en fonction), Abondance (Melon, Froggy, Chez les Gay).

3.3. *L'architecture des stations-villages ou de la maison traditionnelle à la résidence*

Les caractères architecturaux de la maison traditionnelle de la vallée d'Abondance se sont fixés au cours de nombreuses générations dans un lieu où les transformations socio-économiques ont été très lentes.

Avec l'arrivée du tourisme dans la vallée à la fin du XIX^e siècle, les premiers hôtels (« Les Alpes » à Abondance, « L'Union » et « Les Cornettes » à La Chapelle d'Abondance, « La Marmotte » et « Le Lion d'Or » à Châtel) ont été construits.

Entre les années 1930 et 1950, les premiers « chalets » construits pour la villégiature apparaissent. On y séjourne uniquement l'été. L'architecture de ce chalet réinterprète les fermes du pays mais bien entendu avec tout « le confort moderne » de l'époque. Peu d'entre eux bénéficient de voies d'accès carrossables. Le « chalet » fait référence pour le citadin, au chalet d'alpage l'été : isolé mais avec « vue imprenable ». Il faut cependant qu'il soit vu ! Les éléments architecturaux et de décoration se veulent plus urbains : la couleur est mise en avant, accompagnant l'architecture.

Dès le début des années 1970, la résidence en copropriété se développe, à Châtel d'abord, puis dans les années 1980 à La Chapelle d'Abondance et dans une moindre mesure à Abondance. L'architecture se veut moderniste mais surtout pratique. Les grands volumes de ces résidences s'adaptent bien pour nombre d'entre eux aux volumes traditionnels des fermes de la vallée. Les architectes réfléchissent à la plus petite cellule possible, mais avec le plus grand confort nécessaire lié à sa destination : le résident passe sa journée à skier ; le soir, ses skis sont déposés dans un local spécifiquement affecté ; quant à lui, il retrouve sa « cellule ». Dans la vallée comme dans toutes les Alpes, c'est cette notion de vacances à la montagne qui a prévalu. Les conséquences de cet usage, si elles ont peu de répercussion sur la vie sociale des différents propriétaires de ces résidences occupées occasionnellement, génèrent certains dysfonctionnements dans la vie interne et économique de la commune (investissement dans les services).

Dans les années 1990, le mouvement des grands chalets-résidences s'estompe. La mode est à l'individualisme. Apparaît alors un nouveau type d'architecture qui essaime dans le paysage en une multitude de volumes hétéroclites, d'où pour les communes, la nécessité de codifier précisément ceux-ci : des règles plus contraignantes sont mises en œuvre par l'intermédiaire des P.L.U.¹⁷.

La nouvelle architecture de la vallée ne se démarque pas d'un certain régionalisme et n'a pas produit trop d'incohérence dans son paysage.

4. DEUX ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE AGRICOLE : LA RACE ABONDANCE ET LE FROMAGE

La vallée est aussi identifiée par deux de ses produits locaux : **la race bovine Abondance**, qui s'exporte très largement dans les régions fromagères de Haute-Savoie, et bien au-delà ; et **le fromage Abondance**, dont la notoriété est renforcée par l'Appellation d'Origine Protégée. Tous deux représentent les deux activités principales qui sous-tendent le système économique de la vallée depuis plusieurs siècles : **l'élevage** et **la production fromagère**. En relation avec l'élevage bovin, se sont instaurées toutes les pratiques d'utilisation de la montagne, enjeu important par la variété des systèmes de propriété des alpages. La présence du troupeau a déterminé tant les activités saisonnières (déplacements selon les altitudes, au fil de l'avancée des saisons et de la pousse de la végétation) que la structure de l'habitat qui prévoit toujours un abri pour le troupeau. La production fromagère a constitué, dans ces conditions, un élément de l'alimentation quotidienne de la population, avant d'être objet d'échange, puis plus tardivement de valorisation de la vallée et de ses pratiques.

Race bovine et fromage sont des « éléments du patrimoine vivant » ; tout en faisant partie de la culture de la vallée.

4.1. *La race bovine Abondance*

La **race bovine Abondance** est installée dans la vallée depuis des siècles. On en situe l'origine au VI^e siècle, les Burgondes ayant apporté avec eux leurs troupeaux. Les religieux de l'abbaye ayant encouragé cet élevage, c'est sans doute grâce à leur exigence de qualité que l'amélioration de la race a été entreprise. A l'époque, le bétail fournit nourriture et liquidités (ventes aux foires).

Pourtant, c'est seulement à la fin du XIX^e siècle (1894) que la race fait l'objet d'une reconnaissance de ses caractères spécifiques : sa qualité rustique adaptée au pâturage en montagne, ses qualités de laitière, et enfin, l'ensemble de ses caractéristiques physiques sont décrites au Herdbook¹⁸ : robe pie rouge, auréole (« lunettes ») autour des yeux qui confère une protection à la lumière et aux mouches.

C'est dans ce mouvement que l'élevage, qui tenait une place forte dans l'économie de la vallée, est

18 Registre généalogique d'une race bovine.



Fig. 11- Vache de race Abondance.

peu à peu devenu une spécialisation agricole. La gestion de l'alimentation (fourrage...) n'en a été que renforcée.

A partir de cette période, l'amélioration de la race n'a pas cessé, pour devenir la race laitière reconnue dans les régions haut-savoyardes de production fromagère.

De ce fait, le bétail Abondance a pris de la valeur. La montée en alpage, « l'emmontagnée » si elle signifie élevage, n'a pas toujours signifié production laitière. En effet, l'élevage de génisses de race Abondance (engraissement jusqu'à trois ans et vente à l'automne, après la redescente d'alpage, la « démontagnée ») était courante et lucrative jusque dans les années 1970 ; devenue moins rentable, la production de lait a été utilisée tout au long de l'année pour la fabrication de fromages (vente des veaux à huit jours).

Parallèlement, la race Abondance entre de plus en plus dans des programmes de valorisation de la viande bovine d'alpage (génisses de moins de 4 ans, ayant passé au moins deux étés en alpage). La reconnaissance de la race Abondance est le signe tangible d'un attachement au bétail qui s'est manifesté de multiples manières au cours des siècles (notamment, à travers les cultes à saint Guérin...). Les qualités attribuées à la race Abondance contribuent à la notoriété de la vallée.

4.2. *Le fromage Abondance : emblème de la production fromagère*

La fabrication du fromage Abondance est devenue emblématique dans la vallée depuis son **A.O.C. (1990)**, mais elle n'est pas la seule production fromagère : déjà connus à l'époque de l'abbaye (on mentionne « le fruit » ou « gruyère »), d'autres fromages étaient fabriqués par les paysans locaux, le vacherin qui faisait l'objet de commercialisation selon de nombreux écrits, mais aussi sans doute le sérac, fromage moins riche élaboré à base du petit lait. Le fromage est alors un des rares éléments protéiques de l'alimentation humaine.

Le fromage de type « Abondance » (fromage à pâte pressée demi-cuite, d'une taille de 40 cm de diamètre environ, d'un poids de 7 à 12 kg) a été une production qui se faisait en alpage, essentiellement pendant l'été, complémentarément au vacherin fabriqué l'hiver (fromage à pâte molle, à croûte naturelle, moulé dans une écorce d'épicéa, destiné à la consommation domestique et à la commercialisation...). Ces deux productions étaient étroitement liées, la première exigeant une grande quantité de lait, mais se conservant sur une grande période (fromage de garde) ; la seconde étant moins gourmande en lait (périodes d'hiver où le lait est moindre), et s'écoulant rapidement. Au fil de ce XX^e siècle, la vallée a aussi connu une production de reblochons (la zone d'appellation de ce dernier fromage comprenant aussi le Haut-Chablais), qui bénéficie d'une forte reconnaissance de la part des touristes.

La démarche vers l'A.O.C. avait été commencée à la fin des années 1970 par plusieurs programmes (PIDA¹⁹...) qui avaient déjà mobilisé un certain nombre d'agriculteurs de la vallée et dynamisé le secteur. Une nouvelle **organisation sociale** s'est mise en place s'accompagnant d'une requalification du produit à partir de critères de production rigoureux. En effet, cette production fromagère est basée sur une organisation familiale, dans laquelle les mouvements collectifs ont été tardifs et isolés.

Dans ce cadre-là, la création de **coopératives** a été une tentative de gérer collectivement le lait, produit individuellement. Il faut distinguer le groupement et les bâtiments (la **fruitière**) ; ce système vient en complément de la transformation à la ferme. Il a été mis en place tardivement

19 PIDA : Programme intégré de développement agricole.



Fig. 12- Fromages Abondance en cave d'affinage.

et se trouve plus présent dans les communes du bas de la vallée. Quatre fruitières existaient sur la commune de Vacheresse, dont la dernière a fermé dans les années 1980, et une fruitière à Chevenoz. La seule fruitière aujourd'hui en activité se situe à La Chapelle d'Abondance. Privée à l'origine, elle est construite en 1928. Rachetés par la commune en 1946, Les bâtiments sont rénovés de 1991 à 2002.

Ce patrimoine vivant est l'essence même de la culture locale.

5. LES ARTISANATS DE LA VALLÉE, TRADITIONS ET SAVOIR-FAIRE SÉCULIERS

5.1. *La « culture » du bois*

Le paysage de la vallée offre une autre richesse déjà entrevue : la forêt. Elle est diversifiée : feuillus jusqu'à 1 400 m, hêtraies jusqu'à 1 600 m dans les zones tempérées, et surtout résineux au-delà. Parmi ces derniers, peu de sapins (15%), mais surtout de l'épicéa. La forêt a pris une place variable à différentes époques : peu importante dans les moments d'expansion démographique où les pâturages ont pris de l'extension, reprenant de l'espace lorsque la pression de l'élevage était moindre, comme c'est le cas actuellement.

La **forêt** a fait l'objet d'une exploitation relativement importante, et qui marque encore les activités locales. Son utilisation a été l'affaire de tous, même si elle a pris un caractère professionnel plus tardivement. En effet, les habitants participaient à son entretien et chacun pouvait bénéficier de l'usage d'une parcelle communale (droits d'affouage) ou domaniale (qui faisait souvent l'objet de détournements). Ce travail en forêt, qui constituait un complément important de revenu en nature (pour la construction ou le bois de chauffage...) se réalisait dans les périodes creuses de l'année, après la descente des alpages (la « démontagnée »), pendant l'hiver. C'est une caractéristique des régions de montagne qui en offrent la matière première : pendant la morte-saison, il n'est pas rare que les hommes aient une activité en relation avec le bois (bûcheronnage, charpente, menuiserie), la plupart des agriculteurs ayant leur atelier dans la ferme.

De la même manière, la population a lutté collectivement contre une emprise gênante de cette



Fig. 13- Bois et forêt au col du Corbier.

forêt en se chargeant de couper les aulnes verts qui avaient tendance à envahir les alpages.

Le **bois** est un élément important dans l'élaboration de l'architecture rurale (façades, balcons, tambour imposant, granges à cloison de bois, greniers...) et également pour la fabrication des ustensiles pour le travail du lait ou à usage domestique (seillons, plaques à beurre, cuillers, louches...). Au-delà, le petit bois ramassé servait à entretenir le feu sous le chaudron à fromage. L'exploitation du bois a fait également l'objet d'une activité plus suivie ; en effet, on sait que le flottage du bois a été pratiqué sur la Dranse, pour le conduire jusqu'au lac Léman. Deux fois par an (au printemps et en automne), est réalisée la vente de bois : parcelles mises à prix par l'O.N.F.²⁰ auparavant aux enchères descendantes et actuellement selon l'offre de prix.

Concernant l'aspect professionnel, la présence de l'artisanat du bois sous diverses formes s'est développée au sein de la vallée. Le travail du bois donne lieu à des artisanats locaux : artisanat du bois, mobilier, fabrication de meubles et d'objets divers...

5.2. Les scieries et menuiseries locales

Les **scieries** mentionnées dans des écrits historiques ou repérées sur le terrain sont nombreuses. Au nombre de 26, elles se répartissent tout au long de la vallée au cours du XX^e siècle : 2 depuis le lac de Vonnes jusqu'à Châtel, 6 réparties dans plusieurs hameaux de ce même village, 5 à La Chapelle d'Abondance, 8 à Abondance, 1 à Bonnevaux, 3 à Vacheresse, 1 à Chevenoz. Les scies battantes ont été remplacées tardivement (dans les années 1950) par les scies à ruban. Huit scieries étaient encore en fonctionnement dans les années 1990. Celles qui sont encore en activité marquent le paysage : scieries à La Chapelle d'Abondance et à Vacheresse auxquelles il faut ajouter celle de Châtel qui est régulièrement utilisées pour les besoins des services techniques de la commune.

Celles qui ont cessé leur activité récemment, ont conservé leurs outils de production en l'état :

20 ONF : Office national des forêts.



Fig. 14- Colombe de la vallée d'Abondance.

une à Châtel, une à La Chapelle d'Abondance et deux à Abondance (une à Richebourg, désormais vide et une à Charmy l'Envers...). La scierie du Pont-du-Moulin à Chevenoz s'inscrivait dans un ensemble qui comportait le four à pain, l'habitat, la porcherie.

Quant aux **menuiseries** artisanales, elles sont encore plus nombreuses : deux à Abondance, une à La Chapelle d'Abondance, une à Châtel, trois à Chevenoz, une à Vacheresse.

5.3. Les colombes en bois de la vallée d'Abondance

Les **colombes** en bois de la vallée d'Abondance sont des sculptures de bois en forme d'oiseau aux ailes découpées et déployées dont la taille peut varier de 5 à 75 cm.

Ce sont des produits de l'art populaire ; malgré la technique de fabrication commune, il existe une infinie variété de style selon les sculpteurs (travail plus ou moins fin de la tête, nombre variable de plumes (lamelles de bois) et découpage plus ou moins travaillé de ces dernières...) ; ce sont toutes des pièces uniques.

On date leur apparition dans la vallée à partir de la guerre de 1914-18 (elles n'étaient pas connues au XIX^e siècle) ; elles auraient été rapportées par les prisonniers de guerre, à qui la technique ou un exemplaire aurait été transmis par d'autres prisonniers originaires de Silésie, Russie et Yougoslavie.

Elles font référence à d'autres titres à la culture de la vallée :

- La fabrication de la colombe est une pratique relativement localisée dans le département de la Haute-Savoie (que l'on ne retrouve pas dans d'autres régions de France), et particulièrement dans la vallée d'Abondance et dans le pays de Gavot (région de Thollon-les-Mémises et Bernex) ; on les retrouve aussi de façon plus diffuse, dans le Bas-Chablais, la vallée du Giffre, le Faucigny, et même en Savoie (La Giettaz). Ce savoir-faire s'est transmis jusqu'à l'époque actuelle dans la vallée.
- La fabrication de la colombe est étroitement liée aux activités agropastorales de la vallée : le principal outil qui sert à les confectionner est l'**opinel** (couteau de poche savoyard), traditionnellement offert aux enfants dès leur plus jeune âge (5-6 ans), à l'occasion de leur première montée en alpage. Et ce sont pendant les temps morts de la vie en alpage ou les saisons « mortes » de l'activité agricole d'autrefois, que le savoir-faire s'est transmis. De

manière plus contemporaine, la perpétuation de la tradition est liée à la pluriactivité et aux activités saisonnières de la période touristique (qui offre à la fois des temps morts, mais aussi un intérêt nouveau pour l'objet).

Enfin, cet artisanat est intéressant dans la mesure où il est aussi porteur de l'idée, d'une part, que la vallée n'est pas une entité géographique fermée sur elle-même (artisanat qui est venu d'ailleurs, même si les conditions de son importation étaient plutôt dramatiques) et aussi qu'un savoir-faire se déplace, se transmet, s'approprie par un groupe, se diffuse, que les formes se modernisent... finalement, que la « tradition » évolue, à l'encontre de l'idée que la tradition est synonyme de fixité dans le temps.

5.4. *Les ardoisières de Châtel*

C'est sur la commune de Châtel que l'on exploitait les **ardoisières** (lieu-dit : l'Essert) ; si la propriété du sol était communale, les ardoisières étaient exploitées de façon privative. Cette activité, qui a pu prendre parfois un caractère industriel (80 ardoisiers y travaillaient au début du XX^e siècle), s'exerçait souvent en hiver, dans le cadre de la double activité, en complément du travail agricole. Cette exploitation faisait l'objet de tout un savoir-faire qui allait de l'extraction en galeries (barre à mine, explosif) jusqu'à la taille, en atelier, des plaques d'ardoise destinées aux couvertures. Un câble avait même été installé pour la descente des ardoises.

Si les toitures en ardoises ont une durée de vie importante (une centaine d'années), elles exigent une charpente solide. On retrouve dans le Haut-Chablais de nombreuses toitures réalisées avec les ardoises de Châtel et Morzine. L'exploitation a cessé à Châtel en 1986, avec l'écroulement d'une galerie.

5.5. *L'énergie hydraulique*

Les **centrales hydroélectriques** de Chevenoz et de Bonnevaux constituent à l'heure actuelle, avec les scieries l'essentiel des ressources industrielles utilisant l'énergie hydraulique de la Dranse. Avec la centrale de Bioge, ces centrales hydroélectriques forment un groupement de trois usines aménagées en paliers sur la Dranse.

La centrale hydroélectrique de Chevenoz est mise en service en 1898 dans le but d'électrifier la ville thermale d'Évian-les-Bains. Elle finit par éclairer une partie des villes du Léman français grâce à la convention passée entre la compagnie gestionnaire du site et la ville de Thonon-les-Bains. Il s'agit de la quatrième centrale hydroélectrique construite en Haute-Savoie et la première « grande » centrale hydroélectrique du département après celle de l'usine de Chedde à Passy. En 1909, l'adjonction d'un groupe hydroélectrique composé d'une pompe, d'un alternateur et d'une turbine Pelton, fait de la centrale de Chevenoz la première STEP (Station de Transfert d'Énergie par Pompage) de France sur une chute de 400 mètres. Ce type d'exploitation est abandonné dans les années 1930. Les éléments de production d'origine sont remplacés par trois groupes de type Francis.

Autorisée le 14 décembre 1918 et mise en service en 1919, la centrale hydroélectrique de Bonnevaux est indissociable de la papeterie du Léman (les Anciens Etablissements Braunstein frères). Construite en 1920, l'usine de Vongy à Publier est l'une des premières papeteries à s'équiper d'une usine génératrice de courant électrique. L'ingénieur M. Brunhes et M. Régis Joya, propriétaire des Ateliers de Grosse Chaudronnerie et construction métallique à Grenoble, ont œuvré pour la construction de ce complexe. Si les solutions techniques utilisées pour la construction de cette

centrale sont peu innovantes, le style architectural du bâtiment, préféré au style pittoresque inspiré de l'architecture savoyarde, adopte des lignes pure préfigurant l'art déco utilisé pour les centrales construites dans les années suivantes en HauteSavoie.



Fig. 15- Ardoisière à Châtel.



Fig. 16- Centrale hydroélectrique de Bonnevaux.

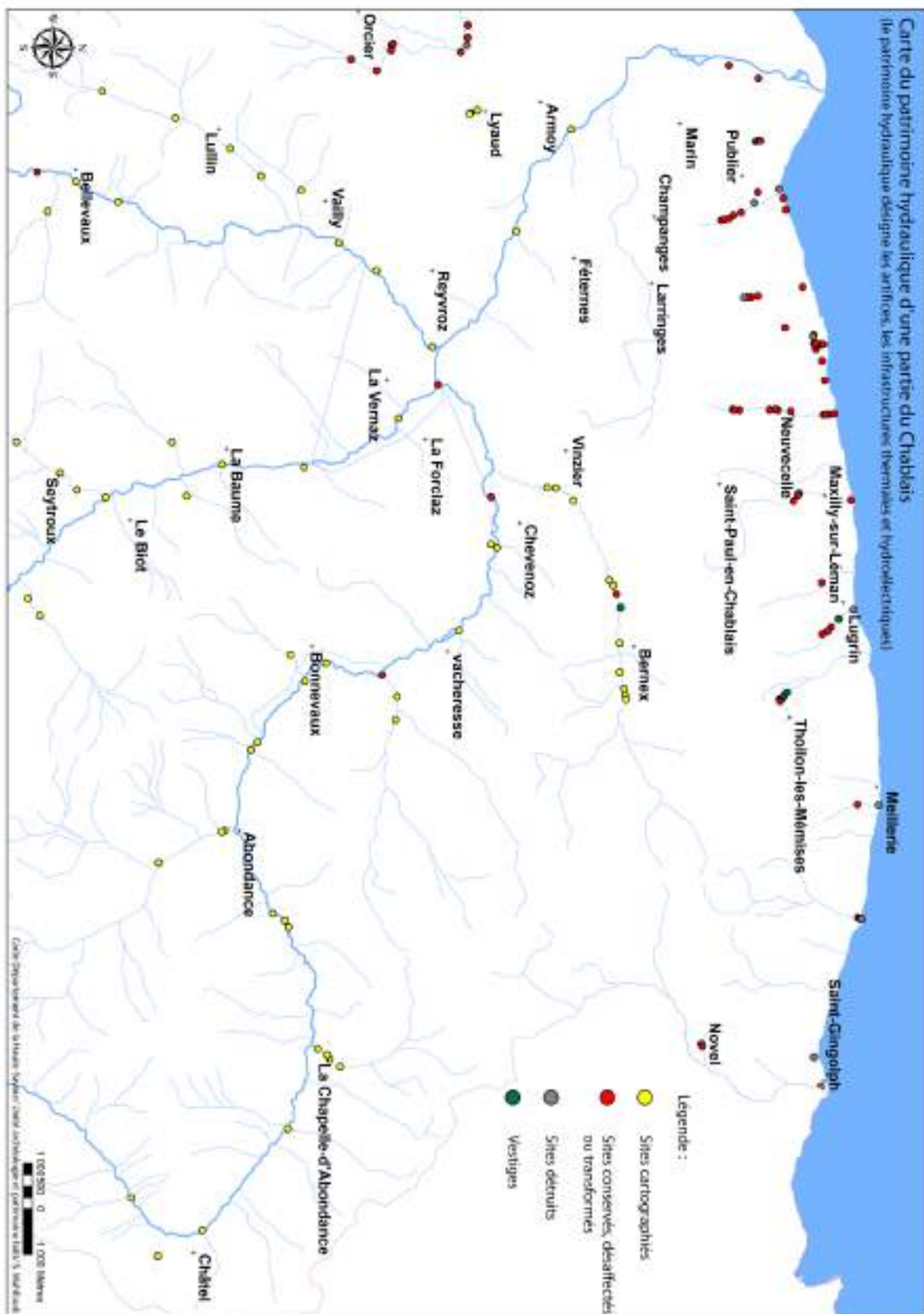


Fig. 17 - Carte du patrimoine hydraulique (Samir Mahfoudi, Conseil départemental de la Haute-Savoie).

CONCLUSION

Exceptionnel, varié, original... les adjectifs ne manquent pas pour caractériser le patrimoine de la vallée d'Abondance, témoin d'une histoire spécifique qui a forgé ce territoire. Si ce patrimoine est souvent bien conservé et entretenu, il est malheureusement trop souvent regrettable de voir certains bâtiments laissés à l'abandon pour diverses raisons (manque de moyens, succession non réglée...), ou d'autres restaurés de façon maladroite. Ce dernier constat est préjudiciable à une qualité d'ensemble ; toutefois différentes opérations ont été mises en place pour, sinon remédier à ce genre de problème, au moins en réduire à la fois le nombre et l'impact sur le paysage. Ainsi, par exemple, dans le cadre de la consultance architecturale mise en place depuis le milieu des années 2000, un architecte conseille gratuitement les particuliers qui souhaitent notamment restaurer une maison traditionnelle.

Conscients que la « typicité » du patrimoine représente un atout d'un point de vue touristique les pouvoirs publics locaux misent sur l'animation du patrimoine comme complément aux sports d'hiver et à la randonnée. En effet, le caractère rural et préservé de la vallée contribue à son charme et motive ainsi le choix de ce territoire comme destination de vacances. Il contribue également à la diversification de l'offre touristique en toutes saisons.

Loin de se figer dans un passé idéalisé, la vallée d'Abondance est un territoire dynamique et en constante évolution, le patrimoine de demain s'y construit aussi à l'heure actuelle. Des architectures nouvelles s'intègrent harmonieusement dans un paysage montagnard structuré et façonné depuis des siècles, tout en répondant aux nécessités et aux besoins de confort et de qualité de vie modernes.

Aperçu bibliographique

BARTHELEMY, Henry, **MERMET**, Christian et **REMY**, Bernard : La Savoie galloromaine, histoire et archéologie, Mémoires et documents de la Société savoissienne d'Histoire et d'Archéologie, t. XCIX, 1997.

BAUD, Georges : Pèlerinages et chapelles du Val d'Abondance : Bonnevaux, Vacheresse, Chevenoz, 1985, Thonon-les-Bains.

BAUD, Georges : Pèlerinages et chapelles du Val d'Abondance : Châtel, La Chapelle d'Abondance, Abondance, 1991, Thonon-les-Bains.

BAUD, Georges et **CHATELAIN**, Claude : Habundancia : la vie du Val d'Abondance à travers le temps, Imprimerie Sopizet, Thonon-les-Bains, 1983, 279 pages.

BAUD, Henri : Le Chablais : histoire des communes savoyardes, T1, le Chablais, Edition Horvath, 1980, pp.17-40.

BAUD, Henri : La restauration des Monuments Historiques dans le département de la Haute-Savoie, Année du Patrimoine 1981.

BENAND, Jean-Marie : Abondance. Les peintures murales du cloître de l'abbaye, Edition Les Savoisiennes, La Fontaine de Siloé, Montmélian, 2000.

BESSON, abbé curé de Chapeiry : Mémoire pour l'histoire ecclésiastique du diocèse de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoie, Nancy, impr. Sébastien Hérault, 1759, VIII – 506 p.

BÉTRY, Nathalie et **HELGORSKY**, Francis : Vallée d'Abondance : paysages et savoir-faire d'ici, SICVA, 2010.

BINZ, Louis : Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève, 1378-1450, Librairie Jullien, Genève, 1973.

BRUCHET, Max : Notice sur l'ancien cadastre de Savoie. Présentation de Paul Guichonnet, préface d'Elisabeth Rabut, Annecy, Archives Départementales de la Haute-Savoie, 1998, 110 p., ill.

CASTELNUOVO, Enrico : Les fresques du cloître d'Abondance, in Amédée VIII-Félix V, premier duc de Savoie. Bibl. Hist. Vaudoise, n°103, Lausanne, 1992, p.405-418.

CHALABI, Maryannick et **MONNET**, Thierry : Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Service Régional de l'Inventaire Rhône-Alpes : Le Val d'Abondance (Haute-Savoie), Lyon, Inventaire général, ADIRA Rhône-Alpes, 1994, 72 p.

- Peintures murales et médiévales des églises de Rhône-Alpes ; Abondance : Abbaye Notre-Dame de l'Assomption. Art et Archéologie en Rhône-Alpes, Lyon, 1998, pp. 171-175.

CHARVET, Léon : Recherches sur l'abbaye d'Abondance en Chablais, Imprimerie Louis Perrin, Lyon, 1863.

COLLECTIF : Bonnevaux, Vacheresse, Chevenoz, au fil du temps..., Thonon-les-Bains, 1995, 223 pages.

- COLLECTIF** : L'Alpe au cœur du val d'Abondance, Glénat, Musée Dauphinois et Pays d'art et d'histoire de la vallée d'Abondance, n°57, 2012.
- COLLECTIF** : Les hauts lieux de prière dans le Val d'Abondance, Thonon-les-Bains, mai 1985, p.35-39.
- COMMEAU**, Madeleine : Les oratoires de Haute-Savoie. Patrimoine de la Haute-Savoie, Conseil Général de la Haute-Savoie avec la contribution des Archives Départementales, 1991, 199 pages.
- DELERCE**, Arnaud : Pour une reconstitution du chartrier disparu de l'abbaye d'Abondance (1108-1300), 2CVA, 2015.
- DELERCE**, Arnaud et **KUNTZ**, Jean-Marc : Focus Abondance : une abbaye à la lumière de ses parchemins retrouvés, CCPEVA, 2017.
- DENAI**, Gilbert et **MOLLIER**, Robert : « Les oratoires du Chablais », dans Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne, t.LVIII, 1967-1968, p.73-86.
- DEONNA**, Waldommar et **RENARD**, Ernest : L'abbaye d'Abondance en Haute-Savoie, Imprimerie Albert Kündig, Genève, 1912.
- DEPRAZ**, André : Fromage en Abondance, l'alpage au quotidien, Editions Cabédita, Collection Archives vivantes, Yens/Saint-Gingolph, 1995, 109 pages.
- DEVOS**, Roger et **JOISTEN**, Charles : Enquête de Mgr RENDU, évêque d'Annecy : « Mœurs et coutumes de la Savoie du Nord au XIXème siècle », dans Mémoires et documents de l'Académie Salésienne, t.LXXXVII-LXXXVIII.
- DRESCO**, Éric : Châtel : sur les pas des pionniers, 2 tomes, Mairie de Châtel, 2013, tome 1 : 256 pages, tome 2: 192 pages.
- DRESCO**, Éric et **PAYOT** Catherine : Châtel, il était une fois l'église Saint-Laurent, Mairie de Châtel, 2008.
- DUFOURNET**, Paul : L'art populaire en Savoie, Christine Bonneton Editeur, 1971, 261 pages.
- DUFOURNET**, Paul : « Les oratoires de Savoie », dans Revue savoisienne, 1953, p.46-67, 1954, p.123-137 et 1957, p.53-62.
- DUPARC**, Pierre : Le comté de Savoie, Librairie Jullien - Bour-de-Four, Genève, 1979.
- FAURE**, Muriel : Délimitation, spécificité et stratégies de valorisation. Le cas des fromages abondance et raschera, Mémoire de DEA de Sociologie et Sciences Sociales, 1996, Université Lumière Lyon 2.
- GARDET**, Clément : « Les fresques d'Abondance », dans la Revue Savoisienne, 1976.
- GILLET**, Bruno : Au fil de la Dranse, s.l., s.d.
- GILLET**, Bruno : Vallée d'Abondance : Vie et gens d'ici, Glénat, 2005.
- GRENAT**, Virginie et **MAXIT**, Sylvie : Un territoire haut en couleurs : présentation générale de la vallée d'Abondance, dossier enseignant du Pays d'art et d'histoire de la vallée d'Abondance, 2008.

GUICHONNET, Paul : Le cadastre de 1738. RIMH. Académie salaisienne et Centre universitaire de Savoie, 1976, 11 p.

HERMANN, Marie-Thérèse : « Heurt et malheurs de communaux de La Chapelle d'Abondance », Actes du XXXIII^{ème} congrès des Sociétés Savantes de Savoie : Campagnes, forêts et alpages de Savoie, Thônes, septembre 1990, édité par les amis du Val de Thônes avec le concours de l'entente régionale de Savoie et du Ministère de l'Éducation Nationale, 1992.

JAILLET-PELLISSIER, Janine et **COURTIEU**, Charles et Sabine : Oratoires du Chablais, Editions le Vieil Annecy, Annecy, 2000.

MARIOTTE, Jean-Yves : Le canton d'Abondance. Histoire des communes savoyardes. t.1 : Le Chablais, Edition Horvath, 1980, pp.185-208.

MERCIER, Jean (chanoine) : « L'abbaye et la vallée d'Abondance », dans Mémoires de l'Académie Salésienne, t.VIII, 1885.

MIKANDER, Laurence et **ROTHBERG**, Ariella : Tradition populaire et transformation : la colombe du haut-Chablais et du pays de Gavot (Haute-Savoie), P.P.S.H./Association Pygma, mars 1990-mars 1992.

- « La colombe d'Abondance et du pays de Gavot (Haute-Savoie) entre tradition et renouveau », dans Le Monde alpin et rhodanien, 3-4, 1993, p.41-56.

OURSEL, Raymond : Art en Savoie, éditions Arthaud, Paris, 1975.

OURSEL, Raymond : l'abbatiale d'Abondance en Chablais, Notes archéologiques, Vallesia, impr. Lith. Fiorina et Pellet, Sion, 1954, t.9, p.183-194.

PALLUEL GUILLARD, André et **PEYRE**, Dominique : Fresques et peintures murales en pays de Savoie, Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Imprimerie Atelier Hugueniot, Chambéry, 1988.

PICCARD, Louis-Étienne. (chanoine) : « L'abbaye d'Abondance et la vallée du même nom » dans Mémoires et Documents de l'Académie chablaisienne, t.XVIII, p.67, 1904.

PICCARD, Louis-Étienne. (chanoine) : « L'abbaye d'Abondance – Documents », dans Mémoires et Documents de l'Académie chablaisienne, t.XIX, 1905.

RAVERAT, Achille : Haute-Savoie, Promenades historiques, pittoresques et artistiques..., chez l'auteur, Lyon, 1872, p.615, 617-625.

REFFAY, Annie : « Vie pastorale d'une moyenne montagne : le Chablais », dans Revue de géographie alpine, t.LCV-3, 1967.

REFFAY, Annie : La vie pastorale dans le massif du Chablais, Thèse de troisième cycle, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Grenoble, Institut de Géographie alpine, 1996, 234 pages.

REY-BOGEY, Annick : « Casimir Vicario : biographie et itinéraire artistique d'un fresquiste en Savoie romantique », dans Savoie et Région alpine, Edition du Comité des travaux historiques et scientifiques, Chambéry, 1991, p.329-344.

RICHÉ, Pierre (sous la direction de) : Histoire des saints et de la sainteté chrétienne, Hachette,

Département Histoire Chrétienne, 1986, t.IV, p.272.

RITTER, Eugène : « Les saints honorés dans le diocèse de Genève », dans Congrès savoisien, 1892, p.69-75.

RUFFIER, Solange : Etude régionale de la vallée d'Abondance. Mémoire présenté à l'Institut de géographie alpine de l'Université de Grenoble en 1972.

SERRATE, Crisol, **NEUHAUSER**, Pierre, **GUET**, Jean-François et **FATRAS** Jacques : Atlas des paysages de Haute-Savoie, le massif du Chablais-Giffre, Editions Villes et territoires, mai 1997, p.121-130.

TARALON, Jean : Les trésors des églises de France, Musée des Arts décoratifs, Paris, 1965, p.387.

THEVENOT-MOTTET, Erik : Le nom fait la force ; agriculture en vallée d'Abondance : produits de terroir, paysage et tourisme, DESS de Gestion des espaces montagnards, Université de Genève, département de géographie, 1998-1999.

TRABICHET, Maurice : Val d'Abondance : patrimoine religieux, Maurice Trabichet, 2016.

VAN GENNEP, Arnold : «Le culte populaire de saint Théodule en Savoie (16 août) », dans Genava, 1925, p.263-287.

VAN GENNEP, Arnold : « Essai sur le culte populaire des saints franciscains en Savoie », dans Revue historique franciscaine, t.IV, n°2, avril-juin 1927, p.148-150.

VAN GENNEP, Arnold : Culte populaire des saints en Savoie, G.P. Maisonneuve et Larose, 1973.

WEY, Francis, La Haute-Savoie, Récits d'histoire et de voyage, Hachette, Paris, 1865, p.374-376.

Fiches de l'Inventaire Général, D.R.A.C. Rhône-Alpes.